

NOS INSTITUTIONS - NOTRE LANGUE - NOS LOIS

## LE CHOEUR LAVALLÉE-SMITH



Ci-dessus le chœur Lavallée-Smith, interprétant Papillon, tu es volage. Le fameux chœur donnera un concert à la salle académique du Séminaire de Saint-Hyacinthe, le 16 décembre.

## Le quartier commercial de la ville de Cowansville est détruit par le feu, dans la matinée du 3 déc.

Les dommages s'élevèrent à quelque \$600.000.— Une octogénaire, Mme Phil. Hauver, meurt d'une syncope en apercevant les flammes.— Sept personnes légèrement blessées en combattant l'incendie. — Quinze familles sans foyer.

### DECLARATION DU MAIRE EUGENE BOISVERT

Cowansville, 4, (Spéciale). Cantons de l'Est, a causé environ \$600.000 de dommages, perte immense pour une localité aussi petite. Après la conflagration, qui commença dimanche matin, vers 9 heures 15 et se termina dans l'après-midi, 15 familles, comprenant environ 45 personnes, se trouvaient sans foyer. Les communications étaient paralysées avec Sweetsburg et l'extérieur sans télégraphe ni téléphone. La population était également sans électricité et ne pouvait s'éclairer hier soir qu'à l'aide de lampes à pétrole et de chandelles. Comme les deux pharmacies de la ville avaient été détruites par les flammes, on a dû faire venir des médicaments de l'extérieur par camions, malgré les routes presque impassables, recouvertes de neige, pour traiter les 7 personnes blessées légèrement dans la conflagration et les autres malades de la localité.

**Sept personnes blessées**  
Les 7 personnes blessées furent transportées à l'hôpital de Sweetsburg, mais purent quitter l'hôpital après avoir reçu les premiers soins pour légères brûlures et autres blessures.

La conflagration a causé indirectement une perte de vie; Mme P.-E. Hauver, âgée de 83 ans, est morte d'une syncope en voyant les flammes dévorer les constructions voisines, bien que sa maison ait été laissée intacte par le feu.

Les flammes ont détruit toute la section comprise entre l'hôtel de ville et le New Ottawa Hôtel, sur un côté de la rue Principale, et la section comprise entre le côté opposé à l'hôtel de ville et la Banque de Montréal, sur l'autre côté de la rue.

**Aide de l'extérieur**  
On a réussi à prévenir une pire conflagration de bonne heure dans l'après-midi, à la suite de l'arrivée des pompiers et des pompes à incendie de Montréal, Granby et Farnham, mandés en toute hâte lorsque la brigade locale constata qu'elle ne pouvait y parvenir seule. Les pompiers durent travailler dur pendant plusieurs heures.

L'incendie éclata dimanche matin et beaucoup de gens qui dormaient encore durent quitter leurs logis en vêtements de nuit. La plupart des familles qui demeuraient dans des (suite de la 1ère page)

## La route qui relie Saint-Hyacinthe à Drummondville

Les ingénieurs du ministère de la Voirie sont à préparer des plans pour la completion de la voie Sir-Willfrid-Laurier, entre Saint-Hyacinthe et Drummondville. Il est probable que les travaux se termineront dès l'an prochain. Des recommandations dans ce sens ont été faites au ministre de la Voirie, notamment par M. Robert Bernard, député de Drummond à l'Assemblée législative, en raison des dangers qu'offre la route telle qu'existant, avec une seule voie de béton.

## La tuberculose en regression dans notre ville

Le taux de mortalité par tuberculose tombe chez nous à 55.7. — Il était de 213.9 par 100.000 âmes de population, en 1926.

Année	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934
Taux de mortalité	213.9	200.0	228.9	201.1	182.0	178.7	124.1	150.0	141.8
1935	159.7	193.1	140.0	129.6	84.8	88.2	112.4	55.7	

La ville de Saint-Hyacinthe, avec un taux de mortalité par tuberculose de 213.9 en 1926, occupait alors la 24e place parmi les 25 villes les plus importantes de la province de Québec.

En 1942, le taux était de 55.7 et permettait à notre ville d'occuper un rang plus convenable, c'est à dire le 7e, parmi les mêmes villes. Ce magnifique résultat, obtenu grâce à la coopération de tous les citoyens, nous invite à continuer nos efforts et même à redoubler d'ardeur dans la lutte entreprise. Nous nous sommes engagés dans une lutte à finir, et le spectre de la tuberculose n'est pas disparu.

La prévention est encore le moyen le plus sûr de défense contre la tuberculose. C'est le rôle de la Ligue Antituberculeuse de prévenir, en préparant les jeunes à se défendre efficacement contre la tuberculose. Grâce à la générosité des citoyens des comités de Saint-Hyacinthe et de Rouville, au cours des dernières campagnes du Timbre de Noël, la Ligue a pu organiser à Contrecoeur, un Camp de Santé, où les candidats à la tuberculose trouvent pendant les vacances les soins dont ils ont besoin pour résister à la maladie, c'est à dire le soleil, le grand air, le repos et une bonne alimentation.

Encore cette année, la Ligue sollicite la contribution de tous, pour maintenir et développer cette institution. Il s'agit d'une oeuvre humanitaire dont le succès dépend de la charité de chacun.

## Débat mixte de la J.I.C.F., le 13 déc. au couvent de Lorette

La J.I.C.F. est heureuse d'inviter les jeunes filles maskoutaines à sa prochaine réunion générale. A cette occasion, y aura débat mixte, le sujet à la page: "Noël ancien, Noël moderne". Mlle Thérèse Laporte et M. Gilles Fortier défendront le Noël moderne tandis que Mlle Thérèse Duguay et M. Even feront valoir les Noëls d'antan.

Deux charmantes artistes de chez nous ajouteront la note musicale: Mlle Thérèse Laliberté, pianiste, et Mlle Denise Cormier, chanteuse, diseuse.

La soirée, qui promet d'être très intéressante, aura lieu à 8 heures du soir, mercredi, 13 décembre, à la salle du couvent de Lorette. La J.I.C.F. invite chaleureusement à toutes les jeunes filles.

## M. O. Archambault, de Saint-Denis, se blesse en tombant

Saint-Denis, 4, D.N.C. M. Ovide Archambault, du village de Saint-Denis-sur-Richelieu, a été victime d'un accident la semaine dernière. En faisant une chute, il s'est blessé à l'épaule et à la main droite. Le Dr Marcel Desmarais doit lui faire plusieurs points de suture à la main.

## Un cercle de l'Un. C. des Fermières est fondé à Saint-Nazaire d'Acton

Saint-Nazaire, 4, D.N.C. Le premier cercle de l'Union Catholique des Fermières, dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, vient de se fonder à Saint-Nazaire d'Acton. Son conseil a été constitué comme suit: Mme Benoit Rajotte, présidente; Mme Isidore Plante, vice-présidente; Mlle Jeannine Trudel, secrétaire; Mmes Ernest Benoit, C.C. M. l'abbé Cusson, curé de la paroisse, et Mlle Thérèse Jacques, directrices.

## Saint-Hyacinthe représentée à la réception de la S. Royale du Canada

L'abbé F.-X. Côté revient de 6 mois d'hospitalisation

M. l'abbé François-Xavier Côté, du Séminaire de cette ville, qui était hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Montréal depuis juin dernier, alors qu'il eut une crise d'angine à la fin de la correction du baccalauréat, est revenu à Saint-Hyacinthe dimanche dernier. L'abbé Côté est dans un état très encourageant, mais il ne pourra reprendre ses cours pour une période indéterminée.

## L'Oeuvre des Terrains de jeu va de l'avant

Le conseil municipal met à sa disposition deux terrains et les jeux qui s'y trouvent. Plusieurs comités constitués.

L'Oeuvre des Terrains de Jeux de Saint-Hyacinthe gagne de plus en plus la sympathie du public maskoutain. A sa séance de lundi dernier, le conseil municipal se rendait à la demande de l'Oeuvre et mettait à sa disposition deux terrains: celui du Bois des Pins, près de la piscine municipale, et celui qui longe la rivière Yamaska, au quartier Un. De plus la ville met à la disposition de l'O.T.J., les jeux qui appartiennent. La plupart de ces jeux demandant à être remodelés, l'O.T.J. verra à leur réparation et à leur entretien.

Le Comité des Jeux de l'O.T.J. est déjà constitué. Il se compose de MM. Alphonse Deschênes, agronome et Grand Chevalier de l'Ordre des Chevaliers de Colomb; Candide Charpentier, chef Scout; Armand Guertin, commissaire; Louis Crépeau, ingénieur de la ville; et M. J.-Ernest Saint-Onge, électricien.

Le Comité des finances de l'O.T.J. de Saint-Hyacinthe a également vu le jour. Il comprend MM. René Saint-Pierre, président de l'O.T.J.; J.-R. Bail, gérant local de la Banque Canadienne de Commerce; Antonio Fiset, assistant-gérant local de la Banque Canadienne Nationale, et M. Armand Bibeau, président de la Chambre du Commerce des Jeunes.

A l'issue d'une réunion du Conseil général de l'O.T.J. plusieurs citoyens ont été élus membres du Comité patronal.

Quant au Comité du lait, il est déjà en pleine activité.

**Naissance**  
M. et Mme Emile Laplante, (Si-mone Brodeur), de La Providence, annoncent la naissance, à l'Hôpital Saint-Charles, d'une fille baptisée Lise. Parrain et marraine, M. et Mme Rémi Brodeur, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Donat Laplante, tante de l'enfant. Brouillard.

**En 7e année**  
Les élèves dont les noms suivent ont été promus en septième année, à Saint-Simon: MM. Robert Brouillard et Roger Lorange, Miles Dorais Laramée et Fernande

## Le Dr O. Albert est à l'honneur aux Etats-Unis

L'Université de Ames, Iowa, publie et répand dans les milieux universitaires sa thèse de doctorat, sur le "Bacterium linens."

La station expérimentale agricole de l'Université de Ames, Iowa, a publié récemment un bulletin sur un sujet de bactériologie laitière— "Bacterium linens"— le quatrième d'une série sur la classification des principaux microorganismes utilisés dans les produits laitiers.

Cette brochure connaît actuellement aux Etats-Unis une large diffusion dans les milieux universitaires, américains, en ont fait des appréciations fort élogieuses. Or ce bulletin a été préparé et publié en collaboration avec l'Ecole provinciale de Laiterie de Saint-Hyacinthe, et le Dr J.-Oscar Albert, professeur à cette institution, signe l'ouvrage conjointement avec deux spécialistes américains. Il faut se réjouir de la publicité faite aux Etats-Unis à une institution québécoise et féliciter tout spécialement le Dr Albert d'avoir préparé un travail dont la valeur a été reconnue à l'étranger.

Le Dr Albert donne le cours de bactériologie à Saint-Hyacinthe et est également en charge du laboratoire et des recherches de bactériologie à la même institution. Il a fait ses études agronomiques à Sainte-Anne-de-la-Pocatière et a obtenu sa maîtrise et son doctorat à l'Université de Ames, Iowa.

## M. Eugène Lemoine, de cette ville, meurt à 52 ans

M. Eugène Lemoine, employé des Douanes, de cette ville, est décédé mardi à l'Hôpital Saint-Charles, à l'âge de 52 ans. Sa dévouée mortelle est exposée aux salons mortuaires de la maison René-J. Monjeau, qui a la direction des funérailles. Outre son épouse, née Aurora Jacques, le défunt laisse trois fils; Maurice, dans l'aviation canadienne, à Bagotville; Claude et Richard, de cette ville; six filles: Mmes Gaston Hébert, (Jacqueline), Mmes Marcelle, Dorothea, Valérie Gertrude, et la R. S. Saint-Eugène (Suzanne), des SS. de La Présentation-de-Marie, à Saint-Pie de Bagot; deux frères: MM. Gaston et Emile Lemoine, de cette ville; trois soeurs: Ernestine, Anna et Clérida, de Montréal.

Les funérailles auront lieu samedi matin, à 9 heures, à la cathédrale de Saint-Hyacinthe.

## A la Société Coopérative de S.-Nazaire

L'actif de cette Coopérative agricole est aujourd'hui de \$38.640.69.— Le volume de ses ventes, au cours du dernier exercice, s'élève à \$122.354.77.

Saint-Nazaire, 4, D.N.C. La Société Coopérative Agricole, de Saint-Nazaire d'Acton, a soumis le 28 novembre son bilan pour le dernier exercice, au cours d'une assemblée générale de ses membres. Les chiffres ci-après furent communiqués:

Actif	\$38.640.69
Passif	27.901.96
Bénéfices nets	10.738.83
Surplus et réserve	4.904.11

La fromagerie a reçu au cours de l'exercice un total de 3.911.652 livres de lait, ce qui donna une production de 367.174 livres de fromage. Les ventes d'animaux, volailles, oeufs, moulées, essence, etc., s'élevèrent au montant de \$122.354.77.

Le conseil de direction de la Société, pour l'exercice 1944-45, a été constitué comme suit: M. Ernest Benoit, président; Emile Gendron, secrétaire-gérant; Philippe Houle, Henri Rajotte, Emile Paré et Louis Pion, directeurs.

**Un homme perd \$502., à Beloeil et les retrouve**  
Beloeil, 6, D.N.C. Un homme chanceux c'est M. Ange-Aimé Lebrun, du rang des Trente, qui, après avoir perdu son portefeuille-monnaie avec \$502. dedans, profité de son conseil pour jouer l'a retrouvé au complet, une heure après, sur la grand-route enlevée. goûl.

## Institutrices qui reçoivent la prime de \$20

Plusieurs institutrices de notre région viennent de recevoir une prime de \$20, du département de l'Instruction publique, Québec, pour succès dans l'enseignement. Ce sont: Sainte-Hélène: Mlle Irène Fournier.

Saint-Simon: Mme Georges Guertin (Jeanne-Alice Fournier).

Saint-Paul d'Abbotsford: Mlles Gertrude Dalpé et Béatrice Dubuc.

Sainte-Madeleine: Mme Rosaire Bazinet (Cécile Beauregard).

Sainte-Rosalie: Mlle Annociade Roireau.

Saint-Liboire: Mlle Florestine Touchette.

## Franc succès de la semaine d'aviiculture

Près d'une centaine de personnes prennent part à la semaine d'étude, préparée par MM. Domina Fortin et G.-C. Vincent, sous les auspices de l'Aide à la Jeunesse.

La semaine d'étude sur l'aviiculture, organisée par MM. Domina Fortin et G.-C. Vincent, sous les auspices du Service de l'Aide à la Jeunesse, a remporté un franc succès. Elle s'est tenue le 27 novembre au 2 décembre. Quarante-trois hommes et femmes, de 16 à 35 ans, des comtés de Saint-Hyacinthe, Bagot, Chambly et Verchères, ont suivi les cours et démonstrations sur toutes les phases de l'exploitation avicole. Les séances eurent lieu à l'Ecole de Laiterie, et des visites se firent au poste d'abattage et classification de volailles à Saint-Damase, ainsi qu'au poste de classification d'oeufs du même endroit. Le Service provincial de l'Aide à la Jeunesse assumait les frais de transport et de pension des élèves et des conférenciers.

Les conférenciers de la semaine furent: MM. Domina Fortin et S.-J. Chagnon, respectivement agronome régional et directeur de l'Ecole de Laiterie; cultures et exploitation du troupeau laitier, Industries de base de nos fermes, l'aviiculture comptant pour sa part; Bernard Chagnon, instructeur avicole et éleveur; alimentation des volailles;

Louis-J. Maltais et A. Dumaine, inspecteurs du ministère fédéral de l'Agriculture; marchés, classification, vente des oeufs et volailles;

M. D. Desjardins, instructeur avicole de plus de 20 ans d'expérience; constructions, ventilation et aménagement des cours, poulaillers et colonies-éleveuses.

M. Raymond Ferron, chef-adjoint des Services; principes de l'organisation coopérative.

M. R. Brassard, instructeur avicole, de Louiseville, et M. G.-C. Vincent, instructeur avicole local; élevage et production économique.

M. Louis-Philippe Audet, en charge du Service de l'Aide à la Jeunesse, et M. C.-E. Benoit, chef du Service de l'Aviculture; avantages à mettre les volailles abattues sur le marché.

M. A. Godin, gérant de la Coopérative d'abattage de Saint-Damase; résultats obtenus à cette coopérative, qui représentent un revenu supérieur de quatre à cinq sous la livre de plus, pour le producteur.

## M. Bouchard jugé par un Anglo-Canadien

M. Henry Somerville met certaines choses au point, dans le "Canadian Register" de Toronto.— Sénateur et martyr.— M. Bouchard fait honneur à la majorité protestante de son pays.

A propos de la tournée de conférences du sénateur T.-D. Bouchard, de Saint-Hyacinthe, dans les provinces anglaises du pays, et de certains articles signés de son nom, en anglais, publiés dans le "Magazine Digest", M. Henry Somerville, Anglo-Canadien authentique, donnait récemment au "Canadian Register" de Toronto un article qui donne idée des réactions provoquées dans les milieux de langue anglaise, par les intempérances de langage de M. Bouchard. Estimant que nos lecteurs ne le liraient pas sans plaisir, nous le donnons ci-après dans une traduction de la revue "Aujourd'hui" (décembre 1944):

Le Sénateur T.-D. Bouchard avait été un homme considérable dans sa province natale de Québec, mais hors de là il n'était guère connu jusqu'au jour où il profita de son entrée au Sénat pour attaquer ceux de sa propre race et de sa propre foi devant un auditoire où prédominaient des hommes d'une autre race et d'une autre foi que la sienne. Ce discours valut au Sénateur Bouchard sa destitution d'une position lucrative de président de la Commission de l'Hydro. Mais aussi, il lui mérita d'être acclamé comme un héros et comme un martyr par les ennemis de sa religion et de sa race au Canada. Le jeu lui plait. Sans cesse il rajuste la couronne du martyr sur ses sourcils devant le regard public. "Toute ma vie j'ai été en butte à ces persécutions bigotes et réactionnaires," dit-il, lorsqu'il fut réélu président de l'Institut Démocratique Canadien à la réunion de l'Hôtel Windsor de Montréal. Les persécuteurs bigotes ne furent donc pas très puissants, si l'on considère que c'est dans les plus modestes circonstances que M. Bouchard débula dans la vie et puis devint Ministre de Saint-Hyacinthe, puis Ministre du Cabinet dans sa province natale, puis finalement membre du Sénat du Dominion. Sa réélection à la présidence de l'Institut Démocratique Canadien, malgré son discours provoquant au Sénat, montre qu'il a donc des amis et des soutiens au Québec. Un jour il y eut une discussion entre G.-K. Chesterton et le Père Herbert Thurston, S.J. à savoir si l'Eglise catholique était oui ou non intolérante. Le Père Thurston soutenait de son côté que l'Eglise était intolérante. A son tour de répondre, M. Chesterton pointa du doigt le Père Thurston et dit: "Vous avez ici (dans cet homme et ses discours) la preuve vivante que l'Eglise n'est pas intolérante." Ceux qui connaissent les écrits du Père Thurston, où il fait voler en éclats beaucoup de pieuses légendes parce que vides de toutes preuves historiques, approuveront le point de vue de M. Chesterton. Egalement, le spectacle du Sénateur Bouchard et de ses amis à l'Hôtel Windsor de Montréal déclamant si librement contre l'absence de liberté de parole dans le Québec ne suggère pas beaucoup qu'ils ont à souffrir de ce que le Sénateur appelle la bigote et réactionnaire persécution.

Le Sénateur dit à son auditoire qu'il est d'habitude un apôtre de la vérité. Nous avons examiné ses discours pour y trouver la révélation de quelque chose qui ne soit pas de notoriété universelle, mais nous n'y avons rien trouvé qui ne soit de ces choses que tout le monde peut dire, ou des assertions qu'il est impossible de prouver. Il dit au Sénateur que l'Ordre Jacques-Cartier travaillait pour un Etat corporatif, catholique et séparatiste au Canada et que l'Ordre Jacques-Cartier était terriblement puissant et domine d'immenses organisations dans le Québec. D'autres personnes qui connaissent cette Province aussi bien que lui et qui ont droit à autant de créance, bien qu'ils ne se donnent pas à eux-mêmes le nom d'apôtres de la vérité, démentent que cet Ordre soit tellement puissant. Le Sénateur soutient que cette puissance est secrète et alors son assertion est impossible à prouver, car si la puissance pouvait être prouvée, elle ne serait plus secrète.

L'allégation que l'Ordre Jacques-Cartier soit séparatiste est discutée. Nous ne prétendons pas connaître les secrets mais nous nous faisons fort d'affirmer que si l'Ordre est séparatiste il n'est pas fort, et que s'il est fort, il n'est pas séparatiste. Les chefs représentatifs de la Province de Québec ne révent pas de séparatisme. Ils n'ont aucune raison de le faire. Et ils se portent bien, Dieu merci, sous le régime confédératif.

Pour ce qui est de l'Etat corporatif catholique, qu'est-ce que le Sénateur trouve à reprendre à ce qu'un Etat soit catholique? Et qu'est-ce qu'il trouve à reprendre à un Etat corporatif? La sorte de corporatisme préconisée dans le Québec n'est autre chose que le système (suite en dernière page)

## La population d'Acton Vale est de 3.454 âmes

Acton Vale, 4, D.N.C. D'après les chiffres recueillis par M. l'abbé Ernest Bouvier, curé de la paroisse, la population d'Acton Vale est cette année de 3.454 âmes, dont 1.571 dans la ville même, et 883 à la campagne. L'augmentation sur les chiffres de l'an dernier est de 100 personnes. La population scolaire est de 619 enfants, repartis comme suit: couvent, 48; Collège Saint-André, 224; écoles rurales, 147. On compte au couvent 17 pensionnaires, 70 quart-pensionnaires et 131 externes.

## Quatorze jeunes gens détenus à Montréal, pour vol dans la région

Le sergent J.-Paul Rousseau promu au rang de lieutenant

Le ministre de la Défense nationale annonçait la semaine dernière, au moment où nous allions sous presse, que le sergent Jean-Paul Rousseau, de Saint-Hyacinthe, avait été promu au rang de lieutenant dans l'armée canadienne, après avoir suivi les cours nécessaires et subi les examens d'usage en Angleterre. Le lieutenant Rousseau, fils de Mme F.-X. Rousseau, du village Casavant, est attendu sous peu à Saint-Hyacinthe. On se rappelle qu'il reçut la médaille militaire pour actions d'éclat en Italie, en 1943.

## Soirée missionnaire le 12 décembre, à S. Thomas d'Aquin

S. Thomas d'Aquin, 5, D.N.C. Une soirée missionnaire aura lieu à la salle paroissiale de Saint-Thomas d'Aquin, mardi prochain, 12 décembre, à 8 heures 30 du soir. Entre autres choses, on y projettera un film sonore sur les martyrs japonais. La soirée sera sous la présidence du R. P. Alexandre Duphily, o.f.m., ancien missionnaire au Japon, qui doit partir incessamment pour les missions franciscaines du Pérou. La soirée du 12 s'annonce comme fort intéressante et le public y est cordialement invité.

NOTRE RÉGION

M. et Mme Thomas Champagne recevaient, dernièrement, la visite de M. et Mme Walter Bourgeault, et leur famille, de Montréal.

BELOEIL

St-Charles

L'Ange-Gardien

Mont St-Hilaire

—Donnez vos nouvelles locales à Mlle J.-E. Gosselin, Saint-Hilaire Station, ainsi que vos noms et adresse, si vous voulez vous abonner au journal.

Les élèves du couvent dont les noms suivent ont obtenu les meilleurs notes aux concours de novembre: Rita Chabme et Pierrette Halde; 8e, Marielle Hébert et Gisèle Mossier; 7e, Estelle Messier et Gertrude Patenaude; 6e, Pierrette Ayotte; 5e, Mariette Hébert et Andrée Lavallée; 4e, Suzanne Dyon; 3e, Andrée Sabran et Eliane Mousseau; 2e, Aline Couillard et Marielle Demers; 1ère, Huguette Roy et Carmen Hébert.

—M. et Mme Pierre Benoit sont heureux d'annoncer la naissance à l'Hôpital de Saint-Jean d'une fille baptisée Marie-Lucille-Solange. Par et mar. M. et Mme Henri-Benoit, Porteuse garde L. Robert tante de l'enfant.

—Mlle Jeannette Sénécal, fille de M. et Mme Georges-Etienne Sénécal, qui travaillait autrefois à la Raffinerie de Sucre de Saint-Hilaire, est maintenant à Saint-Hyacinthe.

—Le Dr et Mme L.-J. Bonneau, Miles Marthe Guertin et Héleine Vézina sont allés dernièrement à Montréal.

—A moins d'imprévu, la vente semi-annuelle des bancs non payés se fera après la grand-messe, dimanche, le 31 courant.

—M. Raymond Malo, fils de M. et Mme Louis Malo de cette paroisse a épousé jeudi, 29 novembre, Mlle Simone Masse, fille de M. et Mme Henri Masse de Saint-Césaire. Après la cérémonie, qui eut lieu à Saint-Césaire, il y eut réception à la salle paroissiale de L'Ange Gardien, ensuite M. et Mme Malo partirent pour Québec.

—Après cinq semaines de maladie, à la suite de son accident d'auto, M. Albert Cardinal se voit enfin rétabli et ses amis se réjouissent certainement de cette bonne nouvelle.

—Mlle Georgette Lebrun a passé le dimanche à Montréal, chez des amis.

—Le 29 novembre, à l'occasion de son 80e anniversaire de naissance, Mlle Arsina Gendron a reçu les personnes suivantes: Mmes Adélaïde Meunier, Xenophote Chabot, Ovide Meunier, Noé Laflamme, Laurent Meunier, Oswald Meunier et Ovide Girard; Mlles Georgine Lévesque, Donald Gendron, Marie-Louise et Clérida Geoffrin, Rosa et Angelina Messier, Ernestine, Cécile et Delphine Langevin, Alida Deslandes, Anna Girard, Angeline, Juliette et Lucie Meunier. La table victorieuse fut celle de l'Italie, représentée par Mme Ovide Girard, Mlles Rosa Messier, Anna Girard et Juliette Meunier. Les prix de consolation allèrent à la Française, dont faisait partie Mme X. Chabot et Mlles Georgine Lévesque, Cécile et Delphine Langevin. Un magnifique gâteau de fête avait été préparé par les religieuses du couvent. La famille Auguste Decelles, de Longueuil, avait offert une gerbe de roses à l'héroïne de la fête. Mlle Arsina Gendron répondit en termes émus aux adresses qui ont été lues par Mlles Clérida Geoffrin et Juliette Meunier. Mlle Marie-Louise Geoffrin emporta avec joie un joli prix de présence.

—M. Jean-Noël Bérard, fils de M. Wilfrid Bérard et de Mme Bérard décédée, a épousé le 2 décembre, Mlle Hélène Lasnier, fille de M. et Mme Lasnier de Sainte-Brigide.

—M. et Mme Marc Ducharme sont allés en voyage d'affaires à Montréal, dernièrement.

—Mlle Wilfrid Lapiere recevait dernièrement, la visite de Mlle Yvonne Lapiere de S.-Dominique.

—Le mariage de Mlle Denise Trahan, fille de M. Léonard Trahan décédé et de Mme Trahan à M. Emmanuel Gauvin, fils de M. Alcide Gauvin et de Mme Gauvin décédée eut lieu samedi en l'église paroissiale.

—M. et Mme Jacques Baril, de Montréal, sont venus rejoindre M. et Mme Raymond Côté qui étaient allés voir la parade du Père Noël, dans la métropole.

—M. et Mme Jacques Ducharme, membre de la J.-E., a assisté dernièrement à une assemblée de cette société, à Saint-Jean.

—Mlles Rolande Burelle, Jacqueline Rioux étaient en promenade récemment chez Mme Wilfrid Lapiere.

—M. et Mme J.-B. Lanctôt donnaient ces jours derniers, une partie d'huitres à l'occasion du 80e anniversaire de naissance de M. Victor Brillon. Ce fut une petite fête intime à laquelle furent invités le jubilaire et sa sœur, Mme A. Daigle, M. le curé Guillet, M. et Mme Armand Biron, M. le notaire et Mme Cormier, M. et Mme Paul Bernard, Mlle Pauline Saint-Pierre, Sherbrooke, et M. Adhemar Bernard.

—M. et Mme Jacques Ducharme, membre de la J.-E., a assisté dernièrement à une assemblée de cette société, à Saint-Jean.

—M. Thomas Champagne et sa famille sont dérangés dans la propriété de M. Henri St-Georges, dans la montagne.

—Mlle Marie-Anne Brodeur recevait, dernièrement, la visite de M. et Mme J.-A. Brodeur, et de leur fille Jeannette, de Saint-Simon.

—Mlle Henriette Conois était de passage, dimanche, dans la métropole.

—M. Georges Larose et son fils, Étienne, étaient de passage à Montréal, par affaires, dernièrement.

—M. et Mme Wilfrid Therrien ont reçu à dîner, dernièrement, leur fils Édouard, de Valleyfield, ainsi que Mlle Pauline Meunier, de S.-Mathias.

—M. et Mme Adrien Lebrun et leurs enfants sont allés visiter Mme Alfred Bertrand à Acton Vale.

—On apprend le décès de M. Louis Bousquet, de La Présentation, décédé lundi matin, à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, à un âge avancé. M. Bousquet était le père de notre concitoyenne, Mme F.-X. Dufresne.

—M. et Mme Uldège Lauzon, leur fille Lucienne de Montréal.

—M. et Mme Ernest-Léopold Lebrun était de passage à Montréal, par affaires, ces jours derniers.

—M. et Mme Lucien Guertin et leur famille, de Longueuil, visitaient dernièrement, M. et Mme Joseph Blain.

—M. et Mme Emery Lussier, (Cécilia Bélanger), annoncent la naissance d'une fille, baptisée M. Gisèle-Simone. Parrain, Joseph Vandal; marraine, Adela Bélanger.

—M. et Mme Philippe Choinière sont les heureux parents d'une fille baptisée, Marie-Thérèse-Huguette. Par et mar. M. et Mme Edmond Paré, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mlle Pauline Jodoin.

—M. et Mme Ernest-Léopold Lebrun était de passage à Montréal, par affaires, ces jours derniers.

—M. et Mme Wilfrid Lapiere ont rendu visite ces jours derniers, à M. et Mme Uldège Saint-Georges, de Saint-Mathias.

—Mlle Madeleine Brodeur accompagnait M. Bernard Huard, au mariage des deux frères de ce dernier, à Saint-Denis-sur-Richelieu, dernièrement.

—M. et Mme Georges Petit, de Montréal, rendait visite dernièrement à sa mère Mme Thomas Laflamme, gravement malade, ainsi qu'à ses fillettes, Yolande et Madeleine, pensionnaires au couvent d'Upton.

—M. et Mme Ernest-Léopold Lebrun était de passage à Montréal, par affaires, ces jours derniers.

—M. et Mme Raoul Champigny, (Praxèle Phaneuf), sont heureux de faire part de la naissance d'un fils, qui reçut au baptême les noms de Joseph, Claude, Denis, Parrain et marraine, M. et Mme Aldéas Champigny, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Simone Morin.

—M. et Mme Joseph Polrier, (Béatrice Tardif), sont les heureux parents d'une fille, baptisée Marie-Estelle-Mariette-Nicole. Parrain et marraine, Mlle Estelle et Maurice Polrier. Porteuse, Mme Jean-Baptiste Polrier, tante de l'enfant.

—M. et Mme Benjamin Cusson et leur fille, ainsi que Mme Victor Cusson, de Saint-Germain de Grant-ham étaient en visite la semaine dernière à Saint-Simon.

—M. et Mme Victor L'Heureux, née Olyvine Perron, ont fait baptiser un fils, sous les noms de Joseph-René-Fernand. Par et mar. Lucien L'Heureux et Noëlla L'Heureux, frère et sœur de l'enfant.

—M. et Mme Raoul Champigny, (Praxèle Phaneuf), sont heureux de faire part de la naissance d'un fils, qui reçut au baptême les noms de Joseph, Claude, Denis, Parrain et marraine, M. et Mme Aldéas Champigny, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Simone Morin.

—M. et Mme Joseph Polrier, (Béatrice Tardif), sont les heureux parents d'une fille, baptisée Marie-Estelle-Mariette-Nicole. Parrain et marraine, Mlle Estelle et Maurice Polrier. Porteuse, Mme Jean-Baptiste Polrier, tante de l'enfant.

—M. et Mme Victor L'Heureux, née Olyvine Perron, ont fait baptiser un fils, sous les noms de Joseph-René-Fernand. Par et mar. Lucien L'Heureux et Noëlla L'Heureux, frère et sœur de l'enfant.

—M. et Mme Victor L'Heureux, née Olyvine Perron, ont fait baptiser un fils, sous les noms de Joseph-René-Fernand. Par et mar. Lucien L'Heureux et Noëlla L'Heureux, frère et sœur de l'enfant.

—M. et Mme Raoul Champigny, (Praxèle Phaneuf), sont heureux de faire part de la naissance d'un fils, qui reçut au baptême les noms de Joseph, Claude, Denis, Parrain et marraine, M. et Mme Aldéas Champigny, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Simone Morin.

—M. et Mme Joseph Polrier, (Béatrice Tardif), sont les heureux parents d'une fille, baptisée Marie-Estelle-Mariette-Nicole. Parrain et marraine, Mlle Estelle et Maurice Polrier. Porteuse, Mme Jean-Baptiste Polrier, tante de l'enfant.

—M. et Mme Victor L'Heureux, née Olyvine Perron, ont fait baptiser un fils, sous les noms de Joseph-René-Fernand. Par et mar. Lucien L'Heureux et Noëlla L'Heureux, frère et sœur de l'enfant.

—M. et Mme Victor L'Heureux, née Olyvine Perron, ont fait baptiser un fils, sous les noms de Joseph-René-Fernand. Par et mar. Lucien L'Heureux et Noëlla L'Heureux, frère et sœur de l'enfant.

—M. et Mme Raoul Champigny, (Praxèle Phaneuf), sont heureux de faire part de la naissance d'un fils, qui reçut au baptême les noms de Joseph, Claude, Denis, Parrain et marraine, M. et Mme Aldéas Champigny, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Simone Morin.

—M. et Mme Joseph Polrier, (Béatrice Tardif), sont les heureux parents d'une fille, baptisée Marie-Estelle-Mariette-Nicole. Parrain et marraine, Mlle Estelle et Maurice Polrier. Porteuse, Mme Jean-Baptiste Polrier, tante de l'enfant.

—M. et Mme Victor L'Heureux, née Olyvine Perron, ont fait baptiser un fils, sous les noms de Joseph-René-Fernand. Par et mar. Lucien L'Heureux et Noëlla L'Heureux, frère et sœur de l'enfant.

—M. et Mme Victor L'Heureux, née Olyvine Perron, ont fait baptiser un fils, sous les noms de Joseph-René-Fernand. Par et mar. Lucien L'Heureux et Noëlla L'Heureux, frère et sœur de l'enfant.

—M. et Mme Raoul Champigny, (Praxèle Phaneuf), sont heureux de faire part de la naissance d'un fils, qui reçut au baptême les noms de Joseph, Claude, Denis, Parrain et marraine, M. et Mme Aldéas Champigny, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Simone Morin.

—M. et Mme Joseph Polrier, (Béatrice Tardif), sont les heureux parents d'une fille, baptisée Marie-Estelle-Mariette-Nicole. Parrain et marraine, Mlle Estelle et Maurice Polrier. Porteuse, Mme Jean-Baptiste Polrier, tante de l'enfant.

—M. et Mme Victor L'Heureux, née Olyvine Perron, ont fait baptiser un fils, sous les noms de Joseph-René-Fernand. Par et mar. Lucien L'Heureux et Noëlla L'Heureux, frère et sœur de l'enfant.

—M. et Mme Victor L'Heureux, née Olyvine Perron, ont fait baptiser un fils, sous les noms de Joseph-René-Fernand. Par et mar. Lucien L'Heureux et Noëlla L'Heureux, frère et sœur de l'enfant.

—M. et Mme Raoul Champigny, (Praxèle Phaneuf), sont heureux de faire part de la naissance d'un fils, qui reçut au baptême les noms de Joseph, Claude, Denis, Parrain et marraine, M. et Mme Aldéas Champigny, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Simone Morin.

—M. et Mme Joseph Polrier, (Béatrice Tardif), sont les heureux parents d'une fille, baptisée Marie-Estelle-Mariette-Nicole. Parrain et marraine, Mlle Estelle et Maurice Polrier. Porteuse, Mme Jean-Baptiste Polrier, tante de l'enfant.

—M. et Mme Victor L'Heureux, née Olyvine Perron, ont fait baptiser un fils, sous les noms de Joseph-René-Fernand. Par et mar. Lucien L'Heureux et Noëlla L'Heureux, frère et sœur de l'enfant.

—M. et Mme Victor L'Heureux, née Olyvine Perron, ont fait baptiser un fils, sous les noms de Joseph-René-Fernand. Par et mar. Lucien L'Heureux et Noëlla L'Heureux, frère et sœur de l'enfant.

—M. et Mme Raoul Champigny, (Praxèle Phaneuf), sont heureux de faire part de la naissance d'un fils, qui reçut au baptême les noms de Joseph, Claude, Denis, Parrain et marraine, M. et Mme Aldéas Champigny, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Simone Morin.

—M. et Mme Joseph Polrier, (Béatrice Tardif), sont les heureux parents d'une fille, baptisée Marie-Estelle-Mariette-Nicole. Parrain et marraine, Mlle Estelle et Maurice Polrier. Porteuse, Mme Jean-Baptiste Polrier, tante de l'enfant.

—M. et Mme Victor L'Heureux, née Olyvine Perron, ont fait baptiser un fils, sous les noms de Joseph-René-Fernand. Par et mar. Lucien L'Heureux et Noëlla L'Heureux, frère et sœur de l'enfant.

—M. et Mme Victor L'Heureux, née Olyvine Perron, ont fait baptiser un fils, sous les noms de Joseph-René-Fernand. Par et mar. Lucien L'Heureux et Noëlla L'Heureux, frère et sœur de l'enfant.

—M. et Mme Raoul Champigny, (Praxèle Phaneuf), sont heureux de faire part de la naissance d'un fils, qui reçut au baptême les noms de Joseph, Claude, Denis, Parrain et marraine, M. et Mme Aldéas Champigny, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Simone Morin.

—M. et Mme Joseph Polrier, (Béatrice Tardif), sont les heureux parents d'une fille, baptisée Marie-Estelle-Mariette-Nicole. Parrain et marraine, Mlle Estelle et Maurice Polrier. Porteuse, Mme Jean-Baptiste Polrier, tante de l'enfant.

—M. et Mme Victor L'Heureux, née Olyvine Perron, ont fait baptiser un fils, sous les noms de Joseph-René-Fernand. Par et mar. Lucien L'Heureux et Noëlla L'Heureux, frère et sœur de l'enfant.

—M. et Mme Victor L'Heureux, née Olyvine Perron, ont fait baptiser un fils, sous les noms de Joseph-René-Fernand. Par et mar. Lucien L'Heureux et Noëlla L'Heureux, frère et sœur de l'enfant.

—M. et Mme Raoul Champigny, (Praxèle Phaneuf), sont heureux de faire part de la naissance d'un fils, qui reçut au baptême les noms de Joseph, Claude, Denis, Parrain et marraine, M. et Mme Aldéas Champigny, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Simone Morin.

—M. et Mme Joseph Polrier, (Béatrice Tardif), sont les heureux parents d'une fille, baptisée Marie-Estelle-Mariette-Nicole. Parrain et marraine, Mlle Estelle et Maurice Polrier. Porteuse, Mme Jean-Baptiste Polrier, tante de l'enfant.

—M. et Mme Victor L'Heureux, née Olyvine Perron, ont fait baptiser un fils, sous les noms de Joseph-René-Fernand. Par et mar. Lucien L'Heureux et Noëlla L'Heureux, frère et sœur de l'enfant.

—M. et Mme Victor L'Heureux, née Olyvine Perron, ont fait baptiser un fils, sous les noms de Joseph-René-Fernand. Par et mar. Lucien L'Heureux et Noëlla L'Heureux, frère et sœur de l'enfant.

—M. et Mme Raoul Champigny, (Praxèle Phaneuf), sont heureux de faire part de la naissance d'un fils, qui reçut au baptême les noms de Joseph, Claude, Denis, Parrain et marraine, M. et Mme Aldéas Champigny, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Simone Morin.

—M. et Mme Joseph Polrier, (Béatrice Tardif), sont les heureux parents d'une fille, baptisée Marie-Estelle-Mariette-Nicole. Parrain et marraine, Mlle Estelle et Maurice Polrier. Porteuse, Mme Jean-Baptiste Polrier, tante de l'enfant.

—M. et Mme Victor L'Heureux, née Olyvine Perron, ont fait baptiser un fils, sous les noms de Joseph-René-Fernand. Par et mar. Lucien L'Heureux et Noëlla L'Heureux, frère et sœur de l'enfant.

—M. et Mme Victor L'Heureux, née Olyvine Perron, ont fait baptiser un fils, sous les noms de Joseph-René-Fernand. Par et mar. Lucien L'Heureux et Noëlla L'Heureux, frère et sœur de l'enfant.

—M. et Mme Raoul Champigny, (Praxèle Phaneuf), sont heureux de faire part de la naissance d'un fils, qui reçut au baptême les noms de Joseph, Claude, Denis, Parrain et marraine, M. et Mme Aldéas Champigny, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Simone Morin.

—M. et Mme Joseph Polrier, (Béatrice Tardif), sont les heureux parents d'une fille, baptisée Marie-Estelle-Mariette-Nicole. Parrain et marraine, Mlle Estelle et Maurice Polrier. Porteuse, Mme Jean-Baptiste Polrier, tante de l'enfant.

—M. et Mme Victor L'Heureux, née Olyvine Perron, ont fait baptiser un fils, sous les noms de Joseph-René-Fernand. Par et mar. Lucien L'Heureux et Noëlla L'Heureux, frère et sœur de l'enfant.

—M. et Mme Victor L'Heureux, née Olyvine Perron, ont fait baptiser un fils, sous les noms de Joseph-René-Fernand. Par et mar. Lucien L'Heureux et Noëlla L'Heureux, frère et sœur de l'enfant.

—M. et Mme Raoul Champigny, (Praxèle Phaneuf), sont heureux de faire part de la naissance d'un fils, qui reçut au baptême les noms de Joseph, Claude, Denis, Parrain et marraine, M. et Mme Aldéas Champigny, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Simone Morin.

—M. et Mme Joseph Polrier, (Béatrice Tardif), sont les heureux parents d'une fille, baptisée Marie-Estelle-Mariette-Nicole. Parrain et marraine, Mlle Estelle et Maurice Polrier. Porteuse, Mme Jean-Baptiste Polrier, tante de l'enfant.

—M. et Mme Victor L'Heureux, née Olyvine Perron, ont fait baptiser un fils, sous les noms de Joseph-René-Fernand. Par et mar. Lucien L'Heureux et Noëlla L'Heureux, frère et sœur de l'enfant.

—M. et Mme Victor L'Heureux, née Olyvine Perron, ont fait baptiser un fils, sous les noms de Joseph-René-Fernand. Par et mar. Lucien L'Heureux et Noëlla L'Heureux, frère et sœur de l'enfant.

—M. et Mme Raoul Champigny, (Praxèle Phaneuf), sont heureux de faire part de la naissance d'un fils, qui reçut au baptême les noms de Joseph, Claude, Denis, Parrain et marraine, M. et Mme Aldéas Champigny, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Simone Morin.

—M. et Mme Joseph Polrier, (Béatrice Tardif), sont les heureux parents d'une fille, baptisée Marie-Estelle-Mariette-Nicole. Parrain et marraine, Mlle Estelle et Maurice Polrier. Porteuse, Mme Jean-Baptiste Polrier, tante de l'enfant.

—M. et Mme Victor L'Heureux, née Olyvine Perron, ont fait baptiser un fils, sous les noms de Joseph-René-Fernand. Par et mar. Lucien L'Heureux et Noëlla L'Heureux, frère et sœur de l'enfant.

—M. et Mme Victor L'Heureux, née Olyvine Perron, ont fait baptiser un fils, sous les noms de Joseph-René-Fernand. Par et mar. Lucien L'Heureux et Noëlla L'Heureux, frère et sœur de l'enfant.

—M. et Mme Raoul Champigny, (Praxèle Phaneuf), sont heureux de faire part de la naissance d'un fils, qui reçut au baptême les noms de Joseph, Claude, Denis, Parrain et marraine, M. et Mme Aldéas Champigny, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Simone Morin.

—M. et Mme Joseph Polrier, (Béatrice Tardif), sont les heureux parents d'une fille, baptisée Marie-Estelle-Mariette-Nicole. Parrain et marraine, Mlle Estelle et Maurice Polrier. Porteuse, Mme Jean-Baptiste Polrier, tante de l'enfant.

—M. et Mme Victor L'Heureux, née Olyvine Perron, ont fait baptiser un fils, sous les noms de Joseph-René-Fernand. Par et mar. Lucien L'Heureux et Noëlla L'Heureux, frère et sœur de l'enfant.

—M. et Mme Victor L'Heureux, née Olyvine Perron, ont fait baptiser un fils, sous les noms de Joseph-René-Fernand. Par et mar. Lucien L'Heureux et Noëlla L'Heureux, frère et sœur de l'enfant.

—M. et Mme Raoul Champigny, (Praxèle Phaneuf), sont heureux de faire part de la naissance d'un fils, qui reçut au baptême les noms de Joseph, Claude, Denis, Parrain et marraine, M. et Mme Aldéas Champigny, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Simone Morin.

—M. et Mme Joseph Polrier, (Béatrice Tardif), sont les heureux parents d'une fille, baptisée Marie-Estelle-Mariette-Nicole. Parrain et marraine, Mlle Estelle et Maurice Polrier. Porteuse, Mme Jean-Baptiste Polrier, tante de l'enfant.

—M. et Mme Victor L'Heureux, née Olyvine Perron, ont fait baptiser un fils, sous les noms de Joseph-René-Fernand. Par et mar. Lucien L'Heureux et Noëlla L'Heureux, frère et sœur de l'enfant.

—M. et Mme Victor L'Heureux, née Olyvine Perron, ont fait baptiser un fils, sous les noms de Joseph-René-Fernand. Par et mar. Lucien L'Heureux et Noëlla L'Heureux, frère et sœur de l'enfant.

—M. et Mme Raoul Champigny, (Praxèle Phaneuf), sont heureux de faire part de la naissance d'un fils, qui reçut au baptême les noms de Joseph, Claude, Denis, Parrain et marraine, M. et Mme Aldéas Champigny, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Simone Morin.

—M. et Mme Joseph Polrier, (Béatrice Tardif), sont les heureux parents d'une fille, baptisée Marie-Estelle-Mariette-Nicole. Parrain et marraine, Mlle Estelle et Maurice Polrier. Porteuse, Mme Jean-Baptiste Polrier, tante de l'enfant.

—M. et Mme Victor L'Heureux, née Olyvine Perron, ont fait baptiser un fils, sous les noms de Joseph-René-Fernand. Par et mar. Lucien L'Heureux et Noëlla L'Heureux, frère et sœur de l'enfant.

—M. et Mme Victor L'Heureux, née Olyvine Perron, ont fait baptiser un fils, sous les noms de Joseph-René-Fernand. Par et mar. Lucien L'Heureux et Noëlla L'Heureux, frère et sœur de l'enfant.

—M. et Mme Raoul Champigny, (Praxèle Phaneuf), sont heureux de faire part de la naissance d'un fils, qui reçut au baptême les noms de Joseph, Claude, Denis, Parrain et marraine, M. et Mme Aldéas Champigny, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Simone Morin.

—M. et Mme Joseph Polrier, (Béatrice Tardif), sont les heureux parents d'une fille, baptisée Marie-Estelle-Mariette-Nicole. Parrain et marraine, Mlle Estelle et Maurice Polrier. Porteuse, Mme Jean-Baptiste Polrier, tante de l'enfant.

—M. et Mme Victor L'Heureux, née Olyvine Perron, ont fait baptiser un fils, sous les noms de Joseph-René-Fernand. Par et mar. Lucien L'Heureux et Noëlla L'Heureux, frère et sœur de l'enfant.

—M. et Mme Victor L'Heureux, née Olyvine Perron, ont fait baptiser un fils, sous les noms de Joseph-René-Fernand. Par et mar. Lucien L'Heureux et Noëlla L'Heureux, frère et sœur de l'enfant.

—M. et Mme Raoul Champigny, (Praxèle Phaneuf), sont heureux de faire part de la naissance d'un fils, qui reçut au baptême les noms de Joseph, Claude, Denis, Parrain et marraine, M. et Mme Aldéas Champigny, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Simone Morin.

—M. et Mme Joseph Polrier, (Béatrice Tardif), sont les heureux parents d'une fille, baptisée Marie-Estelle-Mariette-Nicole. Parrain et marraine, Mlle Estelle et Maurice Polrier. Porteuse, Mme Jean-Baptiste Polrier, tante de l'enfant.

—M. et Mme Victor L'Heureux, née Olyvine Perron, ont fait baptiser un fils, sous les noms de Joseph-René-Fernand. Par et mar. Lucien L'Heureux et Noëlla L'Heureux, frère et sœur de l'enfant.

—M. et Mme Victor L'Heureux, née Olyvine Perron, ont fait baptiser un fils, sous les noms de Joseph-René-Fernand. Par et mar. Lucien L'Heureux et Noëlla L'Heureux, frère et sœur de l'enfant.

—M. et Mme Raoul Champigny, (Praxèle Phaneuf), sont heureux de faire part de la naissance d'un fils, qui reçut au baptême les noms de Joseph, Claude, Denis, Parrain et marraine, M. et Mme Aldéas Champigny, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Simone Morin.

—M. et Mme Joseph Polrier, (Béatrice Tardif), sont les heureux parents d'une fille, baptisée Marie-Estelle-Mariette-Nicole. Parrain et marraine, Mlle Estelle et Maurice Polrier. Porteuse, Mme Jean-Baptiste Polrier, tante de l'enfant.

—M. et Mme Victor L'Heureux, née Olyvine Perron, ont fait baptiser un fils, sous les noms de Joseph-René-Fernand. Par et mar. Lucien L'Heureux et Noëlla L'Heureux, frère et sœur de l'enfant.

—M. et Mme Victor L'Heureux, née Olyvine Perron, ont fait baptiser un fils, sous les noms de Joseph-René-Fernand. Par et mar. Lucien L'Heureux et Noëlla L'Heureux, frère et sœur de l'enfant.

NOS SOLDATS DE L'INDUSTRIE

Dans les divers domaines du gigantesque effort de guerre de l'industrie canadienne, nos chantiers maritimes brillent d'un éclat particulier. Confinés avant la guerre à la construction de navires de petit tonnage, ils fabriquent maintenant en série des navires de guerre et des cargos transatlantiques. C'est dans des navires de transport canadiens, escortés de navires de guerre canadiens, que les troupes canadiennes sont parties à l'assaut de la Normandie. Si nos chantiers ont pu obtenir de pareils résultats, c'est qu'ils disposaient d'un personnel habile, consciencieux, ingénieux. En vous présentant aujourd'hui le portrait de M. Sigfroy Descheneaux, qui exerce depuis 39 ans le métier de calaf-charpentier aux chantiers de Sorel, nous voulons rendre hommage à tous les vaillants ouvriers de nos chantiers maritimes, qui ont su créer de toutes pièces la Marine du Canada.

PUBLIÉ EN HOMMAGE AUX OUVRIERS CANADIENS PAR LA BRASSERIE MOISON



Le laborateur de recherche Goodyear, poursuivi à la recherche d'améliorations, est considéré comme étant le plus bon du genre au monde.

St-Hugues

—M. et Mme Emery Lussier, (Cécilia Bélanger), annoncent la naissance d'une fille, baptisée M. Gisèle-Simone. Parrain, Joseph Vandal; marraine, Adela Bélanger.

St-Denis

—M. et Mme Raoul Champigny, (Praxèle Phaneuf), sont heureux de faire part de la naissance d'un fils, qui reçut au baptême les noms de Joseph, Claude, Denis, Parrain et marraine, M. et Mme Aldéas Champigny, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Simone Morin.

St-Damase

—M. et Mme Joseph Polrier, (Béatrice Tardif), sont les heureux parents d'une fille, baptisée Marie-Estelle-Mariette-Nicole. Parrain et marraine, Mlle Estelle et Maurice Polrier. Porteuse, Mme Jean-Baptiste Polrier, tante de l'enfant.

St-Simon

—M. et Mme Victor L'Heureux, née Olyvine Perron, ont fait baptiser un fils, sous les noms de Joseph-René-Fernand. Par et mar. Lucien L'Heureux et Noëlla L'Heureux, frère et sœur de l'enfant.

St-Aimé

—M. et Mme Victor L'Heureux, née Olyvine Perron, ont fait baptiser un fils, sous les noms de Joseph-René-Fernand. Par et mar. Lucien L'Heureux et Noëlla L'Heureux, frère et sœur de l'enfant.

St-N

"Nous sommes divisés parce que nous avons hérité des qualifications de rouges et de bleus... Cessons nos luttes fratricides. Unissons-nous!"  
Honoré MERCIER

# LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

Nous avons formé une Union nationale au-dessus des partis politiques, parce que nous avions les mains nettes et que nous entendons les garder nettes.  
Maurice DUPLESSIS

92e ANNEE, No 42  
LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE  
FONDÉ EN 1853  
Rédacteur en chef Harry Bernard  
Le Courrier de Saint-Hyacinthe est publié et imprimé par la Compagnie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe, (Limitée), aux nos 645-655 ave Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.  
ABONNEMENT  
Canada, \$2.00 Etats-Unis, \$2.50  
VENDREDI, 8 DECEMBRE 1944

NOS INSTITUTIONS - NOTRE LANGUE - NOS LOIS

VENDREDI, 8 DECEMBRE 1944

## EN MARGE DES ÉVÉNEMENTS

## L'INFORMATION POLITIQUE

### Un geste nécessaire

C'est celui que vient de poser le gouvernement Duplessis, en disant officiellement son opposition à la conscription militaire, pour service hors du pays. — La province de Québec et la conscription. — Ce qui se passe ailleurs. — Les Canadiens français ne sont pas seuls à n'aimer point la conscription.

Sur la question de la conscription militaire, pour service hors des frontières canadiennes, le gouvernement de l'Union nationale vient de prendre à Québec la seule attitude qu'il se pouvait permettre, aux heures sombres que nous traversons. Cette attitude est catégorique, nullement équivoque. Le gouvernement se prononce contre le principe de la conscription, et il proteste officiellement contre son application, telle que décrétée à Ottawa par le gouvernement libéral de M. King. Dans la journée de jeudi, 30 novembre, l'hon. M. Duplessis, premier ministre de la province, a réuni les membres de son cabinet, pour étudier avec eux le grave problème que pose chez nous, et dans l'ensemble du pays, la politique conscriptionniste du gouvernement fédéral. Les ministres condamnent cette politique. Ils firent plus. Officiellement et unanimement, ils approuvèrent un arrêté ministériel, où il est noté "que le gouvernement de la province de Québec, reflétant l'opinion de l'immense majorité du peuple de la province, réclame le respect intégral des engagements formels contractés et des promesses sacrées faites au peuple à l'encontre de l'établissement d'un service militaire obligatoire pour service outre-mer, c'est-à-dire à l'encontre d'une conscription déguisée ou apparente pour service au delà des mers." Par ce geste, le gouvernement de la province, élu par le peuple de la province, marque nettement qu'il est en sympathie avec celui-ci sur le point le plus névralgique, présentement, de la politique canadienne, et qu'il entend l'appuyer et le défendre contre ceux qui voudraient lui imposer des idées rejetées par lui depuis longtemps.

Comme nous en avons écrit la semaine dernière, la conscription était inévitable, en raison du statut du pays par rapport à l'Empire britannique, en raison du précédent de 1899, en raison de l'effort de guerre canadien et d'un premier service militaire outre-mer, à base de volontariat. Depuis la déclaration de guerre de 1939, le gouvernement fédéral n'a d'ailleurs cessé de manoeuvrer pour aboutir à la conscription, déguisée dans une large mesure, mais non pour cela moins astreignante. Or les Canadiens français, de la province de Québec et d'ailleurs, condamnent de temps immémorial le principe de la conscription pour service hors du pays. Les politiciens libéraux d'Ottawa, M. King en tête, le savent si bien que, de 1918 à 1939, ils leur promirent incessamment, et très solennellement, de ne pas exiger d'eux de service militaire, sinon au pays, pour la défense éventuelle de celui-ci. Du jour au lendemain, à la suite des événements que l'on sait, ils font aujourd'hui volte-face, admettent ce qu'hier ils brûlaient, renient les engagements du passé, en tiennent pour cette conscription qu'hier ils disaient eux-mêmes abhorrer, entendent l'appliquer envers et contre tous. La réaction inévitable s'est produite. Réaction logique d'ailleurs, et conforme aux principes mêmes que mettaient jadis de l'avant les politiciens libéraux. Pour les raisons que l'on sait, notre peuple ne veut pas de la conscription. Et il a droit à son opinion, sur un sujet d'aussi grave importance. Il représente d'ailleurs un tiers près de la population totale du pays, et l'on n'ignore pas l'opinion d'un groupe aussi important, numériquement et autrement.

A maintes reprises dans le passé, notre peuple se prononça sur le sujet de la conscription. Il vient de le faire de nouveau, en marge de la crise ministérielle d'Ottawa, par la bouche de tous ses représentants les plus autorisés. Pour donner plus d'éclat à l'opinion exprimée, pour bien marquer sa solidarité avec le peuple qu'il représente, le gouvernement même de la province lui donne raison et l'appuie totalement, de façon officielle. Cette attitude peut avoir un grand poids. Elle peut inciter M. King à ne pas appliquer la conscription, ou à ne pas l'appliquer aussi rigoureusement que d'autres l'espèrent, — tout comme la pression des conscriptionnistes lui arracha la décision d'envoyer en Europe un groupe de 16.000 soldats, conscrits pour seul service territorial. Dans son ensemble, la situation offre plusieurs aspects intéressants, dont certains mis à jour hors du Québec. Dans les milieux anglo-saxons, il paraissait entendu que l'opposition à la conscription se manifesterait et se manifesterait tout dans notre province. Or, depuis que M. King est aux prises avec les super-conscriptionnistes du pays, auxquels il lui fallut finalement céder, on a vu ce qu'on a vu, ailleurs que chez nous. Les statistiques révélèrent d'abord que les conscrits restés au pays, et qui refusaient de signer pour l'armée active, sont de langue anglaise dans la proportion des deux-tiers. Dans les provinces de langue anglaise, on protesta hautement, avec violence même, contre la décision fédérale d'appliquer la conscription. L'impression se répand de plus en plus que, chez le peuple, les Anglo-Canadiens ne veulent pas plus de la conscription que les Canadiens français. Si les gouvernements des autres provinces ne se prononcèrent pas sur le principe de la conscription, c'est qu'ils se sentent des attaches qui ne le leur permettent point. Le gouvernement du Québec n'a pas de ces attaches. Il a dit nettement ce qu'il pense, et c'est ce que pensent l'immense majorité des nôtres, de la province comme de l'extérieur.

Harry BERNARD

### L'ELECTRICITE A LA CAMPAGNE

En ce qui concerne l'électrification rurale, le gouvernement de l'Union nationale ne se contente pas de vagues promesses, bonnes à exploiter comme arguments électoraux. Il a pris des décisions, posé des gestes qui déjà donnent leurs fruits. Dans maintes régions de la province, il a obligé les compagnies d'électricité à construire des lignes de transmission dans les campagnes, et à offrir leur service aux cultivateurs. Cela s'est produit particulièrement dans la région de Saint-Hyacinthe, où nombre de cultivateurs bénéficient aujourd'hui de l'électricité, ou en bénéficieront sous peu. D'ici quelques années, si l'on persiste dans cette voie, l'électricité sera mise à la disposition de la majorité de nos cultivateurs. Ceux-ci en seront sûrement heureux et le gros du peuple avec eux, car tant va la campagne, tant va le reste de la province. L'électrification rurale aura un bon effet sur l'agriculture, permettant un rendement supérieur, en raison de l'utilisation des ressources du machinisme contemporain. D'autre part, elle rendra le séjour de la campagne plus agréable et, dans bien des cas, moins pénible. Si l'on veut garder à la terre les générations qui grandissent, il est important de leur offrir un régime de vie acceptable, qui ne soit pas trop en opposition avec le rythme moderne de la vie. L'électricité peut y contribuer pour beaucoup, non seulement sous l'angle amusements et récréation, mais sous l'aspect travail, tant pour les femmes qui travaillent à la maison que pour les hommes occupés aux bâtiments, ou aux alentours. Plus vite on donnera l'électricité aux campagnes, et plus vite on aidera à la solution, dans une large mesure du moins, du problème de l'exode rural. Sans doute ce n'est là qu'une face du problème, mais elle compte.

H. B.

### M. CARDIN ET LA CONSCRIPTION

Comme il le reconnaissait lui-même dans son discours de la semaine dernière, aux Communes, l'hon. P.-J.-A. Cardin a été fort critiqué, dans le Québec, pour sa politique de 1939 au lendemain du plébiscite. Mais ceux qui lui en ont fait grief admettent que, depuis sa démission du cabinet King, le député de Richelieu, qui exerce un mandat parlementaire de 33 ans, est capable de bien soutenir les thèses les meilleures. Il en a donné une nouvelle et éclatante preuve jeudi dernier en participant au débat sur l'arrêté ministériel envoyant 16.000 recrues outre-mer. L'âge et l'expérience parlementaire de M. Cardin donnent à ses paroles énergiques une autorité assurée. "On a accusé la province de Québec, dit-il, de n'avoir pas formé autant de soldats que certaines autres régions. Je dis que nous avons fait plus que les Anglo-Canadiens. Vous n'avez eu qu'à obéir à la voix du sang et aux sentiments, tandis que nous, nous avons dû raisonner et peser les avantages et désavantages de notre participation. Supposez que le Canada fût entré en guerre pour défendre l'Empire français: demandez-vous quelle aurait été votre réaction si l'on vous avait demandé de sacrifier? Rappelez-vous les concessions consenties par les Canadiens français dans l'intérêt de l'unité nationale. Vous, les Anglo-Canadiens, où sont-elles vos concessions? Qu'avez-vous jamais fait pour sauvegarder l'unité du Canada? Ce sont des paroles dures, mais c'est la vérité."

### "NOUS AVONS LA CONSCRIPTION..."

"Nous avons la conscription, poursuit M. Cardin. Nous l'avons depuis 1942 en dépit de tout ce qu'on a pu dire dans ma province. Nous l'avons depuis l'arrêté ministériel envoyant des troupes aux Aléoutiennes. Le premier ministre lui-même a déclaré que la question de la conscription avait été réglée en 1942". Et l'ancien ministre a conclu: "Pourquoi tenter de concurrencer la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et la Russie quand nous ne sommes pour en faire une colonie anglaise et non un pays indépendant? Soyons raisonnables et n'ayons pas peur de suivre l'exemple de l'Australie, qui a réduit son armée". Tout le discours de M. Cardin est un appel au bon sens, et l'on verra quelle influence exerce l'ancien ministre sur les députés du Québec et des autres provinces. Quoiqu'il advienne, il ne fait aucun doute que si les 65 députés de notre province avaient, lors du bill de la conscription en 1942, suivi l'exemple de la poignée de députés qui se tinrent alors debout, ce bill ne serait jamais devenu loi, et il ne serait pas aujourd'hui question d'application de cette loi. Comme quoi une concession devient souvent une trahison.

L. A.

LISEZ  
LE COURRIER  
DE SAINT-HYACINTHE

### À OTTAWA

## M. Ralston sauve le cabinet de la défaite en votant pour M. King qui se rend à ses conditions

Le premier fait la pirouette pour pouvoir tomber sur pied. — Il songerait maintenant à garder le pouvoir jusqu'à la fin de la guerre. — L'attitude contradictoire de la députation de Québec. — Les ministres s'évadèrent avant les élections. — Un écho du dernier caucus de Québec.

par EDGAR BOUTET

Ottawa, 4. — En moins de deux semaines le cabinet fédéral aura bouclé la boucle au milieu de la crise la plus sérieuse qu'une administration fédérale ait encore traversée. L'hon. M. J.L. Ralston, ancien ministre de la défense nationale, fut tout le temps, la vedette de cette période d'incertitude politique.

Peu après son retour de sa tournée sur les champs de bataille et ses conversations avec l'état-major britannique, M. Ralston a avisé ses collègues du cabinet que le temps était venu de dépecher sur la ligne de feu les conscrits canadiens comme renforts à nos unités combattantes.

Devant l'hésitation du cabinet qui, à la veille d'une élection générale prochaine, ne pouvait ni pas sonner très sérieusement à son sort politique, M. Ralston précipita une crise fort inattendue en donnant avec un certain éclat sa démission. M. King répondit en convoquant le parlement en session d'urgence.

M. Ralston qui n'était pas parvenu à amener M. King à aller aussi loin que lui en matière de conscription fit le siège du gouvernement en dehors du cabinet. Il trouva vite un nombre très important d'adeptes parmi les libéraux de langue anglaise. M. King s'en rendit bientôt compte et retraits hâtivement en adoptant le fameux arrêté ministériel concernant 16.000 recrues pour le service outre-mer.

Il restait alors à savoir si cette nouvelle concession du premier ministre sauverait son cabinet. On attendait tout naturellement le discours de M. Ralston qui, à la grande satisfaction de M. King, déclara qu'il ferait confiance au gouvernement à la suite de l'adoption de cet arrêté ministériel conscriptionniste. Les libéraux conscriptionnistes de langue anglaise firent de même.

De sorte que le gouvernement reste sur ses positions après avoir heureusement bouclé la boucle. En effet il y a à peine un mois les journaux ministériels de Québec annonçaient, à grand renfort de manchettes, que M. King tenait parole et s'opposait catégoriquement à la conscription pour outre-mer.

Cette campagne haussa le ton quand M. Ralston donna sa démission et la presse libérale de notre province s'enhardit au point d'affirmer que M. King s'était montré loyal envers Québec en refusant de se rendre à la demande de son ministre démissionnaire.

Mais au lendemain de la rentrée des Chambres, la position de M. King s'ébranla. La presse ministérielle se trouva fort embarrassée pour concilier ses déclarations de la semaine précédente avec le ton qu'elle devait maintenant prendre pour défendre le premier ministre.

### Billet du jeudi

## Pierre Benoit

un roman d'amour sans femme, celle qui l'inspire étant morte et enterrée depuis longtemps. On pourrait en dire presque autant d'Arlette, héroïne habituellement absente, en retrait.

L'Atlantide n'est peut-être pas le meilleur livre de Benoit, mais il lui doit son principal triomphe. Inutile de revenir sur l'intrigue, que le cinéma popularisa. L'ouvrage paraissait à peine que Benoit devait faire face à une accusation de plagiat. Sir Ridder Haggard, romancier anglais, prétendit qu'il avait repris le sujet d'un de ses livres à lui, intitulé She. Il y eut procès et Benoit gagna. Sans doute il existe des similitudes entre l'Atlantide et She, mais le premier l'emporte incontestablement sur le second. Les sujets appartiennent à tout le monde; seul le talent importe. Et Benoit a énormément de talent. Il peut dire d'ailleurs, comme le premier professeur venu, que Mollère prend son bien où il le trouve, et que Shakespeare ne se gêna jamais d'emprunter à droite et à gauche, selon les besoins du moment. Benoit est d'ailleurs une sorte de pince-sans-rire, qui s'amuse à la fois de ses romans, de lui-même, et du public. On sait

### À QUÉBEC

## Le gouvernement approuve un arrêté ministériel condamnant la politique de conscription

Le lieutenant-gouverneur de la province donne la sanction royale à un arrêté ministériel du cabinet Duplessis, où il est déclaré "que le gouvernement de la province de Québec, reflétant l'opinion de l'immense majorité du peuple de la province, réclame le respect intégral des engagements formels contractés, et de promesses faites au peuple à l'encontre d'un service militaire obligatoire pour service outre-mer."

Québec, 3. (Spéciale). "Que le premier ministre du Canada, le Très Hon. W.L. Mackenzie King, et les autorités fédérales soient en conséquences avisés:

"1—Que le gouvernement de la province de Québec, reflétant l'opinion de l'immense majorité du peuple de la province, réclame le respect intégral des engagements formels contractés et des promesses sacrées faites au peuple à l'encontre de l'établissement d'un service militaire obligatoire pour service outre-mer, c'est-à-dire à l'encontre d'une conscription déguisée, ou apparente, pour service au delà des mers;

"2—Que le présent arrêté ministériel soit publié dans la Gazette officielle de Québec afin de porter à la connaissance du public l'énergie et ferme protestation du gouvernement de la province à l'encontre des procédés adoptés par les autorités fédérales, contrairement aux engagements formels et aux promesses solennelles du premier ministre actuel et chef du parti libéral, les T.H. W.-L. Mackenzie King, et des membres de son ministère."

Le premier ministre a déclaré aux journalistes qu'il procédait de façon absolument légale et qu'il voulait que Québec puisse faire entendre sa protestation de façon énergique et constitutionnelle tout à la fois.

Voici le texte du télégramme envoyé à M. King:

"Le gouvernement de la province de Québec vient d'adopter un ordre en conseil que je vous envoie par maille aérienne. Les conclusions de ce document se lisent comme suit:

"Le télégramme donne les conclusions citées plus haut et conclut:

"Le gouvernement et le peuple de la province de Québec demandent que votre gouvernement respecte et remplisse ses engagements solennels et ses promesses contre la conscription pour service outre-mer."

signé Maurice DUPLESSIS

Voici maintenant le texte d'une lettre adressée à M. King:

"Comme je vous l'ai dit dans mon télégramme d'aujourd'hui, je vous envoie présentement une copie de l'arrêté ministériel dont je vous ai parlé, qui a été adopté hier par le gouvernement de Québec et approuvé aujourd'hui par Son Excellence le lieutenant-gouverneur de la province.

J'ai le ferme espoir que votre gouvernement remplira complètement les promesses solennelles qu'il a faites et sera féral à ses engagements sacrés concernant la conscription pour service militaire outre-mer."

### Billet du jeudi

## Pierre Benoit

qu'il donne à ses héroïnes, pour intriguer le public et provoquer une curiosité qui se traduit en excellente publicité, des prénoms commençant par A: Antônia, Anore, Alberte, Agar, Alice, Anne, Axelle, Albine, etc. Il truffe aussi ses romans de plagiats "chasse-trapes", soit quelques lignes de Racine, de Hugo, de Gambetta ou d'autres, qu'il s'approprie avec l'air de n'y pas toucher. Dans les premiers temps, les critiques chercheurs de pièces découvertes ces emprunts et criaient au scandale. Benoit s'éclaircit de rire, le public s'amusa avec lui et les tirages montèrent. On aperçoit aussi dans ses romans, quand il fait étalage d'érudition, des erreurs, des inexactitudes, des anachronismes. Mais Benoit se moque du tout. Le lecteur n'a qu'à n'y point regarder de trop près.

Sa qualité première, c'est la vie. Il raconte et il sait raconter, ménageant l'intérêt avec un art qui produit, chez le lecteur, une sorte d'essoufflement. Il sait aussi offrir des sujets neufs, ou qui le paraissent. Même les plus banaux reprennent sous sa plume une valeur d'indébit, de non connu. Pourtant, il ne pêche guère par excès d'ima-

L'Illétré  
(reproduction interdite)

(1) Editions Variétés, Montréal.

# NOUVELLES DE LA RÉGION

### M. Georges Jodoin meurt à Upton, âgé de 76 ans

Upton, 5, (Spéciale)  
Un des vieux citoyens d'Upton, (Bagot), M. Georges Jodoin, est décédé ces jours derniers, à l'âge de 76 ans et 20 jours. Il était le père de M. l'abbé Désiré Jodoin, curé de Kirkland Lake, Ont. Outre son épouse, née Rose de Lima Berthelme, le défunt laisse six fils et deux filles: M. l'abbé Jodoin, déjà nommé; M. Georges Jodoin, Southbridge, Mass; Henri, Roméo, Arthur et Ephrem, Upton; la R. S. Marie-Saint-Désiré (Aldéa), de Manchester, N.H.; Mme Esmos Marchesseault, (Aurore), Waterbury, Conn. Lui survivent aussi son genre et cinq bruns, M. E. Marchesseault, Mmes Georges, Henri, Roméo, Arthur et Ephrem Jodoin; 21 petits-enfants; un frère, M. Napoléon Jodoin, d'Upton. Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale d'Upton. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Gustave Roy, du Séminaire de Saint-Hyacinthe, le service funéraire chanté par M. l'abbé Désiré Jodoin, fils du défunt, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Alfred Lalime, curé de Saint-Valérien, et Hector Bernard, du Séminaire. Les porteurs étaient MM. L. Sénéchal, T. Bruneau, O. Carlin, J. Blais, D. Cloutier et W. Cloutier. Le deuil était conduit par MM. Aimé Fréchet, maire du village, et Aphonse Fréchette, maire de la paroisse. La chorale était dirigée par M. P. Bouchard, et M. R. Miller, de Saint-Hilaire-sur-Richelieu, chanta le cantique d'adieu. On remarquait au chœur M. le chanoine Napoléon Delorme, directeur du Grand Séminaire de Saint-Hyacinthe; M. l'abbé F. Jodoin, curé de la paroisse; MM. les abbés L. Laflamme, André Côté et J. Gadbois.

### Mme A. Deslandes, de Saint-Pie, est décédée à 58 ans

Saint-Pie, 5, D.N.C.  
Mme veuve Albert Deslandes, née Yvonne Tétrault, de Saint-Pie de Bagot, est décédée le 27 novembre, à l'âge de 58 ans. Outre son père et mère, M. et Mme Arthur Tétrault, de Saint-Pie, la défunte laisse quatre frères, MM. Raymond, Saint-Hyacinthe, Omer et Henri, Saint-Pie, et Georges, Saint-Hyacinthe; deux sœurs, Mmes Isola et Anne-Marie, Saint-Pie.  
Les funérailles eurent lieu le 30 novembre, à l'église paroissiale de Saint-Pie. La levée du corps fut faite par M. l'abbé E. Saint-Ouge et le service funéraire chanté par M. le chan. P.-N. Desmarais, curé, assisté de MM. les abbés A. Cordeau et J.-C. Tétrault, comme diacre et sous-diacre. Des messes furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Messier et Saint-Ouge. Les porteurs étaient MM. Robert, Paul-Emile, Roger, Yves, Guy et Clavis Tétrault, tous neveux de la défunte.

## Roxton-Pond

M. et Mme Cléophas Laurion et leur fille Lise, de Valleyfield, visitaient leurs parents, M. et Mme Zéphir Fontaine, de Roxton Pond, ces jours derniers.  
—M. et Mme Ernest Létourneau, de Southbridge, Mass., visitaient lundi dernier leurs parents, Mme Adélaïde Monty ainsi que chez M. Horace et Victor Monty.  
—M. et Mme Félix Lapalme et leurs garçons Réal, Denis et Oré, ainsi que Mme Orien Fontaine et ses enfants Armand, Louise et Gérard, visitaient M. et Mme Roméo Charbonneau, de Granby.

—Mme Laurier Desmarchais a été conduite à l'Hôpital Saint-Charles de St-Hyacinthe dernièrement.  
—Mme Eugène Bernier était à Granby ces jours derniers.

—M. et Mme Ernest Casavant, de St-Dominique, et leurs enfants, visitaient leurs parents, M. et Mme Joseph Mabeu, de Roxton Pond.

—M. et Mme Zoé Cabana, de Montréal, visitaient M. et Mme Olyvia Cabana ces jours derniers.

—M. Marcel Fontaine en fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Ernest Fontaine, de Roxton Pond.

—Mlle Gertrude Pion ainsi que sa sœur, Mlle Noëlla Pion, passaient la fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Stanislas Pion.

—M. et Mme Armand Hénon, est née une fille baptisée Marie-Gillette-Cécile. Parrain, Guy Lachance; marraine, Cécile Hénon.

—Mme Alfred Lapalme a été conduite à l'Hôpital St-Charles de St-Hyacinthe vendredi dernier.

—M. et Mme Félix Lapalme et leurs garçons Réal, Denis et Oré, visitaient leurs parents, M. et Mme Oré Riendeau ces jours derniers.

—M. et Mme Antonio Bousquet et leurs filles, Claudette et Michelle, de Granby, visitaient M. et Mme Harold Côté, de Roxton Pond, dimanche dernier.

—M. et Mme Gérard Girard, de Granby, en promenade chez leurs parents, M. et Mme Antonio Morin, dimanche dernier.

## Saint-Pie

Le 3 décembre, à M. et Mme Léopold Beauregard, (Jeannette Leroux), une fille baptisée Marie-Michèle-Colette-Françoise. Parrain et marraine, M. et Mme Hermas Leroux, grands-parents de l'enfant.

—Le 30 novembre, à M. et Mme Horace Tanguay, (Rolande Girouard), un fils baptisé Joseph-Marcel-Serge. Parrain et marraine, M. et Mme Marcel Girouard, oncle et tante de l'enfant.

## Un Régal dont on se Délecte

Le Paris-Pâté a toujours bon goût... à la maison... au dehors... entre les repas... n'importe quand.

**SOUTHERN CANADA POWER COMPANY, LIMITED**  
Le Conseil d'administration a déclaré au jour d'hui les dividendes suivants:  
Actions privilégiées participant 2% cumulatifs  
No. 100 Dividende trimestriel de \$1.50 par action payable le 15 janvier 1945 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 20 décembre 1944.  
Actions ordinaires sans valeur nominale  
No. 79, Dividende trimestriel de 20 cents par action, payable le 15 février 1945 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 19 janvier 1945.  
L. C. HASKELL, F.C.I.S., Secrétaire.  
Montréal, 27 octobre 1944.

### Uraiment... M. Emile Lincourt, de Sainte-Rosalie, meurt à 67 ans

La causerie des hebdomas, à Radio-Canada, rallie les auditeurs de plus en plus nombreux, grâce à la phononémie intéressante, haute en couleur, que Raymond Douville brosse chaque samedi, à 1 hre 30, de la première page de quelques hebdomadaires du Québec rural. Notre secrétaire nous commente avec un esprit et un à-propos qui nous font honneur et profit aussi puisqu'ils ne négligent pas l'angle de la bonne propagande.

Les doctes statisticiens d'Ottawa se donnent bien du mal pour nous prouver, par points et décimales, que l'index fameux du coût de la vie ne monte guère. Mais en pense autrement le consommateur qui paie 60 sous les bonbons achetés à 25 sous avant la guerre, \$35, l'habit modeste qui se détaillait à \$22, en 1938, et \$1, un jouet grossier de bois qu'on remplaçait, avant la guerre, par des jouets mécaniques à \$0.35. Jusqu'à la pipe du pauvre fumeur qui n'en peut mais... Avant le conflit, on achetait, par exemple, la bonne pipe du Dr Plumb pour \$1.00. Aujourd'hui, on paie plus de \$2.00 pour des brûle-gueules qui méritent littéralement leur nom...

Les beaux jours sont revenus aux armées françaises. Des sept armées qui martèlent le front allemand, il y a la Première Armée française, sous de Tassigny, conquérante de Belfort. Nous l'avons eu votre Rhin allemand dans notre verre, peut-on chanter dans la 1ère Armée. Les observateurs notent chez les hommes de Tassigny un allant comparable au moins à celui des hommes de Patton. La "furio française" est réapparue sous le tricolore pour la plus grande gloire de la France retrempee, relevée. Peut-être, dans un avenir pas très lointain, l'armée française redeviendra-t-elle la première du monde et parfaitement mécanisée cette fois, comme le voulait de Gaulle au temps où il réclamait vainement des tanks à un ministère de la guerre qui croyait encore à la guerre de position au lieu de la guerre de mouvement.

## ST-MARC

—M. Marc Gatién, M. et Mme Maxime Gatién et leurs enfants sont allés rendre visite à Soeur Georges-Elysée (Cécile Gatién), au Couvent des Dominicaines du Rosaire à Trois-Rivières.  
—Mme Wilfrid Vary, M. et Mme Léandre Ducharme, Mmes Cécile, Yvette, Rita Noël et M. A. Noël étaient de passage à Sutton, dimanche dernier.  
—Jeudi, 23 novembre P. et J. Loiseleur offraient aux cultivateurs de la paroisse, une séance de vues animées présentées par la Canada Packers.

—MM. Claude Dufort et Jacques Moreau suivent les cours donnés à l'École d'Industrie Laitière, cette semaine.

—L'assistance était nombreuse à la représentation jouée samedi soir, par des artistes de la radio, plusieurs étaient venus des paroisses environnantes.

## ST-MATHIAS

—M. et Mme Edouard Bourgeois recevaient, le dimanche 19 novembre, la visite de M. et Mme Emile Larivée et leur fils, André, M. et Mme Fernand Bourgeois, Mme John Doody, ainsi que M. J. Dulude, tous de Montréal.

—M. et Mme Hormidas Roy, sont depuis plusieurs jours en promenade, à Dunham, chez leur fils M. André Roy.

—M. et Mme André Chamberland et leurs enfants: Alice et Jean-Marc, de Sorel, ainsi que Mme Fabien Chamberland, de Saint-David, étaient ces jours derniers, en promenade, chez M. et Mme Maurice Chamberland, qui recevaient aussi en fin de semaine Mmes Dolores Ferron et Marie-Marthe Gendron, de Saint-Hyacinthe.

## Acton Vale

—Mme Ulric Côté assistera le 2 décembre, à Saint-Hyacinthe, à la représentation de *La fille au coeur de pierre*.

—M. et Mme Rosaire Joly, de Drummondville, étaient de passage chez M. et Mme Ferdinand Daignault.

—M. Ernest Daignault s'est fait voler son bicyclette durant le peu de temps qu'il se trouvait dans le restaurant Girard. La police fait les recherches.

—M. et Mme Alfred Teller recevaient récemment la visite de M. Césaire Larochelle, accompagné de sa sœur, Mlle Esther Larochelle, de Montréal.

—M. et Mme Germain Jutras sont heureux d'apprendre à leurs parents et amis qu'ils ont fait baptiser dernièrement une fille qui recut les noms de Marie-Claire-Angéline-Gabrielle. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Viau, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Marie-Paule Viau, tante du bébé.

—Mme Philippe Boyce, de Ste-Hélène, est en visite chez son frère, M. John Boyce.

—Mme Wilfrid Leduc recevait la visite de son frère et de sa belle-sœur, M. et Mme Sylvia Girard, de S.-Césaire.

—Garde Gabrielle Gauthier, de Drummondville, était de passage en notre ville, pour y visiter ses parents, M. et Mme Théodore Gauthier.

—Milles Guérin, Angela Brochet, Madeleine Lussier et Huguette Gauthier se sont rendues à la tombola qui avait lieu en la salle paroissiale de St-Théodore d'Acton. M. Rémi Gauthier, frère de Mlle Huguette Gauthier, les conduisaient.

—Le soldat Roger Marcell, du camp Barryfield, Ontario, est en vacances durant une semaine chez ses parents, M. et Mme Gaston Marcell.

—M. Marcel Letarte, accompagné de son épouse, est allé visiter ses parents, M. et Mme Hormidas Letarte, de Richmond.

—Mme Ernest Lamadélie, de Montréal, a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme Auguste Pilon, au début de la semaine.

—Garde Irène Frénette, de l'Hôpital S.-Charles de St-Hyacinthe, en promenade ces jours derniers chez ses parents, M. et Mme Albin Frénette.

—Le soldat Robert Meunier, de Farnham, était de passage dimanche dernier, chez ses parents, M. et Mme Hector Meunier.

—M. Xavier Guay, fils de Montréal, a passé la fin de semaine en notre ville, l'invité de ses parents, M. et Mme Xavier Guay.

### Mme Horace Parent, originaire de notre ville, meurt à 46 ans

Mme Horace Parent, née Irène Lussier, originaire de Saint-Hyacinthe, est décédée le 4 décembre, à Saint-Alphonse de Granby, à l'âge de 46 ans et 3 mois. La défunte, fille de M. Magloire Lussier de Saint-Hyacinthe, jadis de Marieville, et de Mme Lussier décédée, avait été élevée par Mlle Christine Dupré, à Saint-Hyacinthe. Outre son époux, la défunte laisse trois filles: Mmes Huguette, Louise et Clémence; cinq frères: MM. Hormidas, de Saint-Hyacinthe; Joseph, de Marieville; Eucher, Roméo, de Saint-Hyacinthe; Georges, des Trois-Rivières; trois beaux-enfants: Denise, Mme R. Fournier, Gilberte Parent et Denis-Romain Parent, tous de Saint-Alphonse de Granby. Les funérailles eurent lieu mercredi, à l'église S.-Alphonse de Granby.

## St-Guillaume

Le jour de la fête de sainte Elisabeth les tertiaires de la paroisse firent très nombreux la sainte communion. M. le chan. Lucien Hébert, curé, fit un résumé de la vie de cette grande sainte et exhorta les tertiaires à imiter ses vertus, particulièrement sa grande charité pour les pauvres.

## REMERCIEMENTS

—Une assemblée de l'U.C.C. a été tenue sous la présidence de M. le curé, M. l'abbé Pinard, aumônier, et M. Roger Cloutier, propagandiste, et adressèrent la parole. On discuta des problèmes d'après-guerre et des besoins actuels des cultivateurs.

—Une soirée récréative fut organisée, à la salle municipale, sous la présidence de M. le curé L. Hébert. Il y eut duo de musique par Mmes Blanche Beaudet et Thérèse Gauthier. Mlle Suzanne Gauthier chanta avec succès une chanson de son répertoire. Suivit une pièce intitulée: "L'Absolution". Les principaux acteurs étaient MM. Joseph Desrosiers, notaire, le dentiste Guy S.-Germain, l'agronome Clément Lemire et Robert Gauthier. Une pièce comique fut interprétée par MM. Lorenzo Morvan, Fernand Vanasse et Jacques Viens. Enfin il y eut bingo et de superbes prix furent distribués aux gagnants. Cette soirée avait été organisée au profit des oeuvres paroissiales.

—A M. et Mme Camille Bourret, une fille baptisée: Marie-Imelda-Denise. Par. et mar. M. et Mme F. Lacharité oncle et tante de l'enfant.

—A M. et Mme Eddy S.-Germain, une fille baptisée: Marie-Solange-Monique. Par. et mar. M. et Mme Dorla Lussier.

—A M. et Mme Théodore Dufault, un fils baptisé: Joseph-Roger-Claude. Par. et mar. M. René et Mlle Rachel Trinquet.

## Service de bureau de poste, demain

Le maître de poste de Saint-Hyacinthe désire informer le public que le service au bureau de poste, demain, 8 décembre, fête de l'Immaculée-Conception, sera comme suit: il y aura une distribution par les facteurs, dans l'après-midi seulement. Les divers guichets seront ouverts de 8 hres du matin à midi. Il n'y aura qu'une seule levée des boîtes aux lettres, le matin. Les dépêches seront expédiées aux heures ordinaires.

## Pour dégager les lignes interurbaines... ENVOYEZ VOS SOUHAITS DES FETES par la POSTE!



Les voix ardentes de nos troupiers, appelant leurs foyers à Noël et au jour de l'An, achalanderont de nouveau les lignes, cette année. Aidez à assurer que chacun de ces appels circule librement... que tous ceux qui servent loin de leurs foyers entendent les voix d'êtres chers.

Prière d'envoyer vos souhaits par la poste—quelqu'un dans les services actifs vous en sera reconnaissant. (Et prière de les envoyer de bonne heure—les autorités postales ont, elles aussi, beaucoup à faire pour les Fêtes.)

En service actif donnant des ailes aux mots

—Une assemblée de l'U.C.C. a été tenue sous la présidence de M. le curé, M. l'abbé Pinard, aumônier, et M. Roger Cloutier, propagandiste, et adressèrent la parole. On discuta des problèmes d'après-guerre et des besoins actuels des cultivateurs.

—Une soirée récréative fut organisée, à la salle municipale, sous la présidence de M. le curé L. Hébert. Il y eut duo de musique par Mmes Blanche Beaudet et Thérèse Gauthier. Mlle Suzanne Gauthier chanta avec succès une chanson de son répertoire. Suivit une pièce intitulée: "L'Absolution". Les principaux acteurs étaient MM. Joseph Desrosiers, notaire, le dentiste Guy S.-Germain, l'agronome Clément Lemire et Robert Gauthier. Une pièce comique fut interprétée par MM. Lorenzo Morvan, Fernand Vanasse et Jacques Viens. Enfin il y eut bingo et de superbes prix furent distribués aux gagnants. Cette soirée avait été organisée au profit des oeuvres paroissiales.

## St-Guillaume

Le jour de la fête de sainte Elisabeth les tertiaires de la paroisse firent très nombreux la sainte communion. M. le chan. Lucien Hébert, curé, fit un résumé de la vie de cette grande sainte et exhorta les tertiaires à imiter ses vertus, particulièrement sa grande charité pour les pauvres.

## REMERCIEMENTS

—Une assemblée de l'U.C.C. a été tenue sous la présidence de M. le curé, M. l'abbé Pinard, aumônier, et M. Roger Cloutier, propagandiste, et adressèrent la parole. On discuta des problèmes d'après-guerre et des besoins actuels des cultivateurs.

—Une soirée récréative fut organisée, à la salle municipale, sous la présidence de M. le curé L. Hébert. Il y eut duo de musique par Mmes Blanche Beaudet et Thérèse Gauthier. Mlle Suzanne Gauthier chanta avec succès une chanson de son répertoire. Suivit une pièce intitulée: "L'Absolution". Les principaux acteurs étaient MM. Joseph Desrosiers, notaire, le dentiste Guy S.-Germain, l'agronome Clément Lemire et Robert Gauthier. Une pièce comique fut interprétée par MM. Lorenzo Morvan, Fernand Vanasse et Jacques Viens. Enfin il y eut bingo et de superbes prix furent distribués aux gagnants. Cette soirée avait été organisée au profit des oeuvres paroissiales.

—A M. et Mme Camille Bourret, une fille baptisée: Marie-Imelda-Denise. Par. et mar. M. et Mme F. Lacharité oncle et tante de l'enfant.

—A M. et Mme Eddy S.-Germain, une fille baptisée: Marie-Solange-Monique. Par. et mar. M. et Mme Dorla Lussier.

—A M. et Mme Théodore Dufault, un fils baptisé: Joseph-Roger-Claude. Par. et mar. M. René et Mlle Rachel Trinquet.

## Service de bureau de poste, demain

Le maître de poste de Saint-Hyacinthe désire informer le public que le service au bureau de poste, demain, 8 décembre, fête de l'Immaculée-Conception, sera comme suit: il y aura une distribution par les facteurs, dans l'après-midi seulement. Les divers guichets seront ouverts de 8 hres du matin à midi. Il n'y aura qu'une seule levée des boîtes aux lettres, le matin. Les dépêches seront expédiées aux heures ordinaires.

## Pour dégager les lignes interurbaines... ENVOYEZ VOS SOUHAITS DES FETES par la POSTE!



Les voix ardentes de nos troupiers, appelant leurs foyers à Noël et au jour de l'An, achalanderont de nouveau les lignes, cette année. Aidez à assurer que chacun de ces appels circule librement... que tous ceux qui servent loin de leurs foyers entendent les voix d'êtres chers.

Prière d'envoyer vos souhaits par la poste—quelqu'un dans les services actifs vous en sera reconnaissant. (Et prière de les envoyer de bonne heure—les autorités postales ont, elles aussi, beaucoup à faire pour les Fêtes.)

En service actif donnant des ailes aux mots

### Vous Etes-Vous Blessé?

## PAINKILLER

Apporte un Soulagement Rapide

EN USAGE PARTOUT DEPUIS PLUS DE CENT ANS.

Pour Coupures, Contusions, Egratignures, Piqûres et Morsures d'Insectes.  
Pour Fièvres, Coliques, Crampes, Diarrhées.

GIE DAVIS & LAWRENCE - MONTRÉAL

### SERVICE DE GUERRE AUJOUR'HUI

à VOTRE SERVICE DEMAIN

AUJOUR'HUI: l'éclairage fluorescent Edison Mazda au service du Canada en guerre fournit aux usines bourdonnantes d'activités une "lumière du jour" fraîche, efficace, qui diminue le nombre d'erreurs et accélère la production.

DEMAIN: le même éclairage se mettra au service du Canada "pacifique", et fournira à votre demeure une lumière intérieure sûre, attrayante, sans éblouissement ni ombre.

## Eclairage FLUORESCENT

EDISON MAZDA

L-224F

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED

### UN EXEMPLE QUE NOUS DONNE LA NATURE

## L'HÉLODERME

A UN COMPTE DE BANQUE RONDELET

L'HÉLODERME, UN LÉZARD GIGANTESQUE, ASSIMILE SA NOURRITURE EN GRAS ET L'EMMAGASINE DANS SA QUEUE. ÇA LUI AIDE À AVOIR RAISON DE LA SÈCHESSE DE L'ÉTÉ EN ARIZONA ET AU MEXIQUE, ALORS QUE L'EAU ET LES ALIMENTS SONT RARES ET PARFOIS INACCESSIBLES.

BIEN QUE SA QUEUE SOIT LOURDE ET DISGRACIEUSE, ELLE EST L'ORGUEIL DE L'HÉLODERME. ELLE N'EST JAMAIS TROP LOURDE À SON GRÉ CAR ELLE REPRÉSENTE SES ÉCONOMIES.

L'HÉLODERME MÉNAGE POUR PARER AUX TEMPS CHAUDS ET IL NOUS ENSEIGNE À MÉNAGER POUR PARER AUX MAUVAIS JOURS, À ACHETER ET À CONSERVER NOS OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE.

PUBLIÉE DANS LE BUT D'AIDER L'EFFORT DE GUERRE DU CANADA

## LA BRASSERIE Frontenac LIMITEE

# LES SPORTS

## Gros canons Saint-Hyacinthe

Voici le tableau complet des ar... de Roland Hébert à la sui... de la rencontre de dimanche... alors que les "Saints" ont... les Carabins de l'Université... Montréal. Claude Savary a aug... Montréal, en réussissant... son avance en réussissant... et cinq assistances. Fer... Gladu est en seconde place... un total de 21 points, deux de... que ses plus proches rivaux... chard et David.

Pts	Ass.	Tot.	Pun.
17	18	35	7
13	8	21	2
9	10	19	17
7	12	19	2
10	8	18	17
7	7	14	6
2	6	8	31
4	2	6	0
2	4	6	0
3	3	6	0
1	4	5	2
1	3	4	13
1	2	3	0
0	1	1	0

## Conseils de prudence aux automobilistes

A la demande du chef de police Adrien Malo, nous résumons ici quelques conseils pratiques concernant la prévention des accidents de la circulation, publiés dans **Contact**.

**Vitesse dangereuse:** les rapports des autorités de la circulation indiquent que l'excès de vitesse produit deux fois plus d'accidents mortels que toute autre cause. Vient ensuite la mauvaise façon de conduire: infraction au droit de passage, la manière de dépasser. Les déficiences physiques concourent fréquemment aux accidents mortels: mauvaise vue, surdité, fatigue, sommeil, etc.

**Alcool:** dans un accident mortel sur cinq, soit un chauffeur, soit un piéton qui avait bu, était en cause. Sur la moitié des accidents qui surviennent entre 6 heures du soir et 6 heures du matin, les trois-quarts de ces accidents sont dus aux chauffeurs qui ont bu et à ceux qui se sont endormis.

**Actions hasardeuses des piétons:** A chaque trois piétons tués par des véhicules automobiles en 1942, il y en eut deux qui enfreignaient un règlement de circulation ou qui agissaient imprudemment. L'infraction la plus fréquente était de traverser entre les intersections.

## Nouveau triomphe du Saint-Hyacinthe dimanche dernier

Le club de hockey Saint-Hyacinthe, de Roland Hébert et Paul Messier, a remporté une autre brillante victoire, dimanche dernier, et cela aux dépens des Carabins de l'Université de Montréal, par le compte de 13 à 10.

La partie fut disputée à une vive allure du commencement à la fin et fut dénuée de rudesse. Seulement une punition fut décernée par les arbitres au cours de la joute. Le Saint-Hyacinthe prit l'avance d'un but à la première période, grâce à Blanchard et Loisel qui comptèrent pour les locaux tandis que Miquelon déjoua le jeune Leclerc. La période prit fin avec le pointage de 2-1 en faveur du Saint-Hyacinthe.

La deuxième période fut fort goûtée des spectateurs. Pépin égala d'abord le compte de 2-2 en déjouant Leclerc et puis Désautels donna l'avance aux visiteurs, quelques minutes plus tard. Mais la ligne vedette des "Saints" Savary-Bédard-David compta deux points en quelques secondes pour ainsi donner l'avance au locaux 4-3. Labelle égala ensuite le pointage en comptant sur une passe de Désautels mais avant que la période prenne fin, Claude Savary avait réussi à redonner l'avance aux siens après une magnifique montée individuelle, et ainsi porter le compte à 5-4.

Dans le dernier engagement, les "Saints" s'assurèrent d'un triomphe plus certain. Ils comptèrent huit buts pendant que les gars de l'Université en comptèrent six.

Fernand Gladu et Claude Savary réussirent chacun trois francs buts. Savary dérocha cinq assistances tandis que Gladu en réussit une. Le capitaine Mario Blanchard s'est aussi mis en vedette en comptant deux buts en méritant trois assistances.

Pour les vaincus, Pépin et Pinard furent les meilleurs.

Voici l'alignement et le sommaire de cette joute.

**"CARABINS" DE MONTREAL**  
Buts: Laramée; défenses Mathieu, Miquelon; avants: Pépin, Pinard, Castagne, Labelle, Beaudoin, Désautels et Villeneuve.

**"SAINTS" DE SAINT-HYACINTHE**  
Buts: Leclerc; défenses Bonin, Blanchard, Loisel; avants: Savary, Bédard, David, Paul et Albert Paris, Gladu et Knox.

**PREMIERE PERIODE**  
1—Montréal: Miquelon.  
2—Saints: Blanchard (Knox-Savary)  
3—Saints: Loisel (David).  
Punitions: aucune.

**DEUXIEME PERIODE**  
4—Montréal: Pépin.  
5—Montréal: Désautels (Labelle).  
6—Saints: Bédard (Savary-David).  
7—Saints: Savary (Bédard).  
8—Montréal: Labelle (Désautels).  
9—Saints: Savary.  
Punition: aucune.

**TROISIEME PERIODE**  
10—Saints: Gladu (Paul et Albert Paris).  
11—Saints: Blanchard.  
12—Montréal: Villeneuve (Labelle).  
13—Saints: A. Paris (Gladu).  
14—Saints: Bédard (Savary).  
15—Montréal: Pépin (Pinard).  
16—Montréal: Pinard (Pépin-Costagne).  
17—Saints: Savary.  
18—Saints: Gladu (Blanchard).  
19—Saints: P.-E. Paris (Blanchard-Savary).  
20—Montréal: Pinard (Pépin).  
21—Montréal: Pinard.  
22—Montréal: Beaudoin (Labelle).  
23—Saints: Gladu (Savary).  
Punitions: Blanchard.

## Ouverture de la ligue de hockey Richelieu, le 8

La Ligue Richelieu, de calibre intermédiaire, fera son ouverture à l'aréna de Saint-Hyacinthe, le 8 décembre, à 2 heures 30 de l'après-midi.

A cette occasion, le club Lamy, de Saint-Hyacinthe, recevra le S. Hilaire, les ex-champions de la saison 1943-44.

Le club Lamy alignera le fameux trio, Bédard, Savary, David. On s'attend à une joute très contestée.

Venez en foule encourager les jeunes joueurs locaux.

## Emploi de commis surnuméraires pour le temps des Fêtes

Le Directeur du Service Sélectif National, M. A. MacNamara, a déclaré aujourd'hui que l'on a avancé au 4 décembre, au lieu du 13, la date où les magasins de détail peuvent engager de l'aide supplémentaire pour l'affluence des Fêtes, sans obtenir auparavant un permis du Service sélectif national, comme il avait été annoncé plus tôt dans une ordonnance spéciale d'après les Règlements du Service sélectif national (Emplois civils).

Selon cet arrangement, on peut engager du 4 décembre 1944 au 5 janvier 1945, sans permis du Service sélectif national, des étudiants, des instituteurs et institutrices en vacances de Noël, ainsi que toute femme et tout homme ayant cinquante-neuf ans révolus.

Il est à noter que le Ministère des Postes pourra en outre sans permis, employer des personnes dans ces mêmes catégories, du 1er décembre 1944 au 10 janvier 1945.

Toute personne engagée par une maison de détail ou par le Ministère des Postes et qui désire garder cet emploi au delà de la date d'exemption de permis devra se procurer un permis du Service sélectif national.

## St-Liboire

—M. Léopold L'Heureux a subi une opération chirurgicale à l'Hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe, son état semble s'améliorer, nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—En visite, chez M. Wilfrid Sansoucy, M. et Mme Henri Sansoucy, et leur fils de Montréal.

## St-Liboire

—M. l'abbé Désiré Jodoin, de Kirkland Lake, et R.S. Désiré du Couvent de la Présentation de Marie de passage chez Mme Alphonse Bouvier.

—M. Léopold Désourdy, de Casoucy, Ont. chez sa mère, Mme Edouard Désourdy.

## —Miles Floriane et Fernande Quintal, M. Wilfrid Martel, de Montréal, chez M. David Quintal.

—Le soldat Henri-Paul Rivard, fils de M. Léonide Rivard est rendu outre-mer, ce qui porte à trois, le nombre des jeunes de Saint-Liboire qui combattent en Europe.

—Mme Edgar Plante, de Messina, N. Y., en visite chez son frère M. Misael Ménard.

## défaites de la marine, 8-5, 9-3, lac Placide

Les Royaumes de la ligue Senior Montréal, qui sont actuellement tête de leur circuit, ont défait le club de la Marine Canadienne Saint-Hyacinthe, à deux reprises dans des joutes-exhibitions tenues au Lac Placide samedi et dimanche après-midi. Les scores ont été de 8-5 et de 9-3.

Les recettes des deux joutes furent versées au profit du Fonds de secours des vétérans de la guerre locale. Alec Smart, brillant ailier des Royaumes, fut le meilleur des deux clubs avec quatre francs à son crédit.

Pour les vaincus, Williams, joueur de défense, et Pickell, le gardien de buts, se signalèrent le plus.

## Les cyclistes manoeuvrant sans prudence ou utilisant des bicyclettes défectueuses sont aussi cause de maintes accidents.

Si l'on tient compte du fait que le Canada a eu à subir les pertes suivantes, causées par l'automobile, en une année: tués 1800; blessés, 40,000; dommages à la propriété, \$5,000,000, tout citoyen, soucieux de conserver sa vie et celle de son semblable, ne pourra que faire un examen sérieux sur la façon dont il conduit un véhicule automobile.

**CIGARETTES SWEET CAPORAL**

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"

**POSTEZ AVANT le 19 DÉCEMBRE**

pour la **DISTRIBUTION LOCALE**

avant le **JOUR de NOËL**

Publié avec l'autorisation de l'hon. W. P. Mulock, C.R., M.P., Ministre des Postes.

## Ste-Madeleine

M. Osiar Hébert, maire du village de Ste-Madeleine, est hospitalisé à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, où il doit se soumettre à une intervention chirurgicale.

—M. et Mme H. Delage, de S. Henri, chez M. et Mme W. Lussier.

—M. et Mme Daniel Beaugard, de l'établissement Notre-Dame de l'île aux Cerfs, Saint-Charles, chez M. et Mme Osiar-Michel Beaugard et M. et Mme Alfred Arpin.

—M. et Mme Laurent Cordeau à Saint-Denis, chez M. et Mme Girard.

## Saint-Paul

Nous avons eu, samedi dernier, le 2 décembre, à la salle de la Fabrique, une partie de cartes organisée par Mmes Aimé et Antonio Ménard et Mme Victor Auger, toutes trois membres du Cercle des Fermières. De nombreux et magnifiques prix furent distribués aux heureux gagnants. Les prix de présence furent gagnés par Mme Richard Tétraut et M. Rodrigue Benoit.

Le tirage d'un \$5.00, donné par notre généreux pasteur, M. l'abbé M.-A. Lavallée, fut gagné par M. Antonin Choquette, de St-Paul.

Les organisateurs remercient tous ceux qui ont bien voulu prêter leur concours afin de faire un succès de cette soirée.

## ST-AIMÉ

—Il y eut journée d'Etude, pour la J.A.C. dimanche. Elle fut présidée par M. l'abbé R. Salvail, aumônier diocésain.

—Dimanche dernier, on inaugura dans l'Eglise, un système de haut-parleur, qui donne un bon rendement. Tous les paroissiens se réjouissaient de cette amélioration.

—Mmes Charles Plante, Wilfrid Morgan, Baudreau et son fils Charles, ainsi que M. et Mme Gouin de Sorel, rendaient visite à la R.S. Jean-Charles des religieuses de la Présentation de Marie.

—M. Omer Proulx de Montréal, en promenade chez sa mère Mme Michel Proulx.

—M. et Mme Emile Lamoureux, en visite chez M. Joseph Parenteau de Sorel.

—M. et Mme Michel Proulx se sont rendus à Saint-Hyacinthe, jeudi dernier, pour assister à la séance du Séminaire.

—M. et Mme Antonio Lanoie, ainsi que leur fille Monique de Joliette, étaient de passage à S. Aimé, ces jours derniers.

## St-Jude

—La grande soirée dramatique et musicale, offerte au public, à notre salle paroissiale, le 25 novembre, fut un véritable succès. Précisément, à cet effet, au prône de la grand'messe, M. le curé J.-A. Richard, remercia bien chaleureusement nos bonnes religieuses de S. Joseph, ainsi que Mme J.-B. Lamoureux organisatrices.

—Les membres du cercle des fermières, de notre localité, ont tenu leur réunion générale mensuelle, à la salle paroissiale, mercredi, 29 novembre, sous la présidence active de Mme Z. Charbonneau.

A notre salle paroissiale, également, dimanche soir, une grande partie de cartes a été donnée à titre absolument gracieux, à tous les membres de notre cercle des Fermières.

—M. l'abbé F.-X. Leblanc, curé à Saint-Joachim de Shefford, était de passage chez M. et Mme P.-E. L'Heureux, récemment.

—A M. et Mme Adrien Grégoire, un fils baptisé: Joseph-Albert-Marc-Henri Par. et mar. M. et Mme Albert Pelletier, Porteuse Mlle Micheline Grégoire.

—A M. et Mme Léo Labossière une fille baptisée Marie-Blanche-Thérèse. Par. et mar. M. et Mme Napoléon Labossière Porteuse Mlle Eglantine Labossière.

## DEMANGEAISON ARRETEE

EN UN CLIN D'OEIL OU ARGENT REIMS

Pour soulager vite la démangeaison causée par eczéma, pied d'athlète, sur-pilosité, etc., utilisez la PRESCRIPTION D. D. D. Unguent, médicament, pure, catégoriquement. Non gras, non irritant. Soulage promptement la démangeaison vive. Ne soûle plus. Demandez à votre pharmacien la PRESCRIPTION D. D. D.

**ÉCONOMISEZ**

En vous retirant aux **HÔTELS FORD**

Modernes, à l'épreuve du feu, convenablement situés, rationnellement placés.

**Montréal Toronto et le LORD ELGIN Ottawa**

appelé bas que \$1.50 par plus que \$2.50 par semaine

Four carte ou dépliant, écrire à 1075 BELLERUE, Montréal

1212 à 1216 PARK ROAD, MONTRÉAL

400 JOLIE, CHAMBRE AVEC RADIO!

## St-Barnabé

—Plusieurs paroissiens sont allés à Saint-Hyacinthe, dimanche dernier, pour assister à la "Sainte-Catherine" des Chevaliers de Colomb, ce sont MM. et Mmes Ludger Cloutier, Arthur Lussier, Sylva Bergeron, Roméo Lambert, Hector Graveline, Gaston Hébert, Joseph Leblanc, Stanislas Cloutier, Mlle Jacqueline Langelier, Jeanne Gadbois, Germaine Gadbois, Odina Girouard, MM. Roland Phaneuf, Emile Garand.

—La soirée traditionnelle du cercle des fermières de Saint-Barnabé, a eu lieu le 24 novembre, à la salle paroissiale, sous la haute présidence de M. l'abbé Louis Forest, curé de la paroisse, assisté de Mme Gaston

**Buvez SKI**

Le moment de détente

- CREAM SODA
- GINGER ALE
- ORANGE
- FRAISE
- NECTAR
- COLA

**LES ANCIENS COMBATTANTS DU CANADA et leurs privilèges d'après-guerre**

Voici la quatrième annonce d'une série ayant pour but de renseigner la population canadienne sur les projets de rétablissement des militaires des deux sexes. Pour obtenir les renseignements complets, conservez et lisez chaque annonce.

Pour renseignements complets, demandez un exemplaire de la brochure intitulée "Le retour à la vie civile."

**LE SOIN DES BLESSÉS ET DES MALADES**

**La législation canadienne relative aux traitements et aux pensions**

Le Canada a assumé, comme sa moindre obligation envers les membres des forces armées, qu'avant leur retour dans la vie civile, on prenne toutes les dispositions possibles en ce qui concerne la santé et que, de plus, une pension soit accordée pour toute incapacité permanente due au service. Des soins médicaux de toutes sortes sont fournis et des hôpitaux d'anciens combattants ont été établis d'un océan à l'autre. Le matériel pour les traitements des plus modernes a été installé et les plus grands spécialistes dans toutes les branches de la médecine et de la chirurgie ont mis leurs services à la disposition des vétérans.

Il y a un traitement gratuit avec allocations pour toute personne libérée, pendant la première année après le retour dans la vie civile, et un traitement gratuit avec allocations pour les affections ouvrant le droit à pension, pendant la vie entière du pensionné.

Ceux qui sont libérés de l'armée, incapables de travailler et ayant encore besoin d'un traitement, peuvent continuer de recevoir la solde et les allocations afférentes à leur grade durant un an, si nécessaire, et durant une plus longue période, lorsqu'ils ont encore besoin d'un traitement pour une affection ouvrant le droit à pension.

**PENSIONS**

La pension peut être accordée à trois conditions bien simples et bien faciles à comprendre:

1. Lorsque l'ancien combattant a servi sur un théâtre réel de guerre, le décès ou toute invalidité permanente qui n'est pas due à l'inconduite, donne droit à une pension.
2. Lorsque l'ancien combattant a servi au Canada seulement, le décès ou l'incapacité due au service ouvre le droit à pension.
3. Le décès ou l'incapacité grave qui ne sont pas imputables au service peuvent ouvrir le droit à pension si, à défaut d'une pension, l'intéressé est exposé à la misère.

**DES EMPLOIS POUR LES INVALIDES**

Il existe un vaste programme d'éducation, qui est en plein fonctionnement, pour assurer une carrière heureuse et fructueuse aux anciens combattants qui souffrent d'invalidité par suite de leur service de guerre. Nombre de sociétés bénévoles contribuent à cette œuvre, tandis qu'une aide spécialisée peut être obtenue d'organismes tels que les Amputés de guerre du Canada, l'Institut canadien national des aveugles, et la Société canadienne des sourds et des partiellement sourds.

**LA RESPONSABILITÉ DU PUBLIC**

Cette série d'annonces a donné, sous une forme abrégée, un aperçu du programme canadien de rétablissement civil en faveur de l'ancien combattant de l'un ou de l'autre sexe. Toutefois, cette responsabilité n'incombe pas seulement au Parlement. Ce dernier peut fournir la législation et les fonds, mais, en définitive, ce sont les vétérans eux-mêmes ainsi que la population canadienne qui peuvent assurer l'exécution du programme. Jusqu'ici, le public n'a pas ménagé son appui, mais une application heureuse de ces mesures exige une plus ample collaboration de la part du public. Il faut la compréhension et la collaboration de toute la population.

Les Directeurs du Bien-Être des Anciens Combattants sont postés dans des centres stratégiques situés dans toutes les parties du Canada. Ces fonctionnaires font bénéficier les Anciens Militaires de leurs conseils et de leur aide et il est bon de les consulter lorsqu'il s'agit de n'importe quel problème de rétablissement civil.

Publié par autorité de l'honorable Ian A. Mackenzie, Ministre des

**AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS**

**MAINTENEZ UNE TEMPÉRATURE CONFORTABLE**

— mais ne gaspillez pas le combustible!

Contribution de la **BRASSERIE "BLACK HORSE" DAWES**

# NOUVELLES DE LA REGION

## ETAT-CIVIL

**Mlle M.-L. Léveillé, de Sainte-Rosalie, décédée à 68 ans**

CATHEDRALE  
Baptême

23 nov. — Marie-Claire-Laurette Héline-Marlie, fille de Marc Bergeron et de Jeanne Labrie. Par. et mar. Jean Vézina et Laurette Lauzon.

23 nov. — Marie-Lise-Estelle, fille d'Elphège Pelletier et d'Alberta Fontaine. Par. et mar. Alfred Fontaine et Marie Benoit.

25 nov. — Marie-Lucille-Pierrette, fille de Jules Lévesque et de Germaine Vadnais. Par. et mar. Paul Lévesque et Lucille Violette.

26 nov. — Marie-Cécile-Ginette-Gaétane, fille de Léo Guay et de Stella Lussier. Par. et mar. Aldéric Lussier et Régina Larue.

26 nov. — Marie-Martine-Cécile-Germaine, fille de Charles Paradis et de Madeleine Beaubien. Par. et mar. Germain Désautels et Cécile Beaubien.

28 nov. — Joseph-Marcel-Ovide, fils de Gérard Robert et de Rose-Amande Allard. Par. et mar. Marcel Allard et Cécile Allard.

25 nov. — Eléonore-Luciana Robert, épouse de Jean-Omer Messier, décédée à l'âge de 76 ans et 2 mois.

27 nov. — Angelina Lozeau, veuve de Pierre Vaillancourt, décédée à l'âge de 59 ans.

28 nov. — Armand Mailhot, fils d'Emile Mailhot et de Laurette Bergeron, décédé à l'âge de 6 ans.

30 nov. — Bertha Chloéine, épouse de C. Jules Laframboise, décédée à l'âge de 56 ans et 10 mois.

25 nov. — Lucien Laplante et Christiane Lepage.

28 nov. — Lucien Doré et Lucienne Maréchal.

N.-DAME-DU-ROSAIRE

Baptême

28 nov. — Marie-Renée, enfant de Maurice Tanguay et d'Antoinette Lafond. Par. et mar. Wilfrid Tanguay et Maria Charron.

28 nov. — Marie-Juliette-Madeleine, enfant de Roger Champagne et de Marthe Brunelle. Par. et mar. Léopold Champagne et Juliette Madore.

Sépulture

25 nov. — Sarah Brillon, 81 ans, décédée à l'ouvroir.

CHRIST-ROI

Baptême

20 nov. — Marie-Claire-Jacqueline-Denise, fille de Lionel Desrosiers et de Germaine Grenier. Par. et mar. Gérard Desmarais et Jacqueline Daudelin.

640, rue Saint-Denis, Tél. 6 DR JULES MORIN

Examen de la vue — Lunettes Yeux — Ombres — Nez Gorge (amygdales). Bureau ouvert tous les jours

Réparations de radios de TOUTES MARQUES

A. LETOURNEAU Technicien diplômé du C. S. O. E.

1345, RUE DES CASCADES SAINT-HYACINTHE

J.-A.-R. MORIN bijoutier

810, rue Mondor Saint-Hyacinthe

REPARATIONS Pour vos réparations de montres, horloges de toutes sortes, voyez M. J.-A.-R. Morin, bijoutier, démenagé au no 810, rue Mondor, Saint-Hyacinthe (sous-sol du Grand-Hôtel).

J.-A.-R. MORIN bijoutier

810, rue Mondor Saint-Hyacinthe

VOTRE LESSIVEUSE EST-ELLE DEFECTUEUSE? SI OUI VOYEZ

LUCIEN Laliberté

spécialiste en réparation de lessiveuses de toutes marques, électriques ou à essence. A peu de frais, il remettra votre appareil complètement à neuf.

1895, DES CASCADES

Tél. 1390 SAINT-HYACINTHE

M. V. SAINT-JEAN

désire annoncer au public qu'il vient d'ouvrir un magasin de seconde main, au no 335, rue Saint-Simon, Saint-Hyacinthe.

M. Saint-Jean, qui achète aussi toutes sortes de marchandises, se rendra chez tout vendeur qui communiquera avec lui, en appelant le no 611.

## AU CONSEIL

**M. Joseph Morin, de Saint-Simon, meurt à 84 ans**

Saint-Simon, 6, D.N.C.

M. Joseph Morin, de Saint-Simon de Bagot, est décédé le 24 novembre, à l'âge de 84 ans. Il était l'époux d'Aurèle Racine et le père de Mme Hector Ledoux. Les funérailles eurent lieu sous la direction de la maison Antoine Bienvenue Enrg., de Saint-Hyacinthe, à l'église paroissiale de Saint-Simon. La levée du corps fut faite par M. l'abbé J.-B. Rochelle, et le service chanté par M. l'abbé A. Béchard, curé de Plattsburg, N.Y., assisté de MM. les abbés J.-B. Rochelle et G. Boisclair. Aux autels latéraux, MM. les abbés Roland Frison et Alphonse Girard. On remarquait au choeur Mgr Marc Lacroix, o.m.i., vicaire apostolique de la Baie d'Hudson. MM. Donat Breault et Prosper Masson portaient la bannière du Tiers-Ordre, dont les cordons étaient tenus par MM. Donat Rivard, Pierre LaJole, Pierre Grenon et Hormidas Lefebvre. Conduisaient le deuil MM. Welle, Rodolphe et Saul Morin, fils du défunt.

Mme S. Bergeron, d'Upton, meurt à l'âge de 44 ans

Upton, 6, D.N.C.

Mme Stanislas Bergeron, née Germaine Turcotte, d'Upton, est décédée le 26 novembre, à l'âge de 44 ans. Outre son époux, la défunte laisse une fille, Mlle Antoinette; trois frères: MM. Anatole et Pierre, Montréal, Charles-Emile, Drummondville; cinq sœurs: Mmes Alphonse Martel, Françoise Teastale, Drummondville; Mme Béatrice Martel, Montréal; Arthur Bergeron, Témiscamingue; et Ernest Goulet, Lewiston, Me.

M. Désiré Ferron, de Saint-Louis, meurt à 83 ans

Saint-Louis, 5, D.N.C.

M. Désiré Ferron, de Saint-Louis-Bonsecours, vient de mourir à l'âge de 83 ans. Outre son épouse, née Elisabeth Beaucage, le défunt laisse trois fils: MM. Zéphyr et Adonis, de Saint-Hyacinthe, Paul-Eudor, de Saint-Louis; trois filles: Mmes Odilon Toutant (Florida) d'Upton, Amédée Chabot (Aurora) et Roland Messier (Maria), de Saint-Hyacinthe.

Les funérailles eurent lieu samedi à l'église paroissiale de Saint-Louis, sous la direction de la maison Messier. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Emilien Chagnon, curé, qui chanta aussi le service funéraire. Les porteurs étaient MM. Alfred, David et Henry Beaucage, et Philias Laplante. Le deuil était conduit par M. Augustin Ferron, frère du défunt.

Tél. 824 Résidence, 1115

A.M. VIGNEAU

Vente et réparation de machines à coudre usagées. Le seul endroit où vous pouvez procurer les parties pour toutes les marques. Point d'ourlet — Hemstitching fait promptement et satisfaction assurée. 1823, rue des Cascades Saint-Hyacinthe

Jno MME T. GAUTHIER 2387 Bourdages Tél. 257

Charis Le Corset Individuel

Il doit vous donner un support parfait sinon Charis ne vous le laissera pas porter. Distributeur pour Charis à Saint-Hyacinthe

MARQUETTE 1339

LUCIEN VIAU, C.G.A., C.P.A. Comptable public licencié

Spécialité: IMPOT SUR LE REVENU

Edifice des Tramways 159, ouest, RUE CRAIG MONTREAL

"La comptabilité est la boussole des affaires"

## Ventes immobilières

Terrain à bois appartenant à Alfred Richard et al, Saint-Denis, vendu à Lucien Chappellaine pour la somme de \$800.

—Emplacement appartenant à Wilbrod Garlèpy, village Saint-Denis, vendu à Laurent Marcotte, pour la somme de \$1,400.

—Immeuble appartenant à Arthur Richard, village La Présentation, vendu à Réal Charbonneau, pour la somme de \$2,400.

—Terre appartenant à Parmelle Côté, Grand Rang, vendue à Lucien Blanchette, pour la somme de \$1155.

—Emplacement appartenant à Florence Lalime, Par. Notre-Dame, vendu à Roger-A. Lambert, pour la somme de \$1,600.

—Terrain appartenant à Adrien-L. Auger, rue Després, vendu à Georges Chappellaine, pour la somme de \$5,000.

—Emplacement appartenant à Georges Chappellaine, rue Tellier, vendu à Adrien-L. Auger, pour la somme de \$10,000.

—Terre appartenant à Georges Bousquet, Ste-Madeleine, vendue à Wilfrid-P. Jodoin, pour la somme de \$8,500.

—Emplacement appartenant à Joseph Brun, rue Saint-Pierre, vendu à Wilfrid Beaugard, pour la somme de \$5,300.

—Emplacement appartenant à Arthur Choinière, Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, vendu à Philippe Philie, pour la somme de \$1,350.

—Terre appartenant à Joseph Thibert, Saint-Jude, vendue à E.-C. Thomas, pour la somme de \$375.

—Terre appartenant à E.-C. Thomas, Saint-Jude, vendue à Demetri Karavokros, pour la somme de \$375.

—4 lots vacants, appartenant à Hon. T.D. Bouchard, rue Bourassa, vendus à Donat Laplante, pour la somme de \$1,500.

—Immeuble appartenant à Napoleon Bazinet, rues Raymond et Clapin, vendu à Johnny Bélangier, pour la somme de \$8,000.

Fête de famille chez M. et Mme A. Leblanc, à La Présentation

La Présentation, 5, D.N.C.

Une fête de famille avait lieu chez M. et Mme Armand Leblanc, de La Présentation, samedi dernier, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de leur fils Roger. Une adresse fut lue par Mlle Thérèse Lebrun, cependant que Mlle Jeanette Courtemanche présentait des cadeaux au nom des parents. Il y eut partie de cartes, chant et musique. Un délicieux goûter fut aussi servi. Outre les personnes déjà mentionnées, on remarquait MM. et Mme Roméo Duquette, Conrad Laflamme, Arthur Leblanc, Emery Phaneuf, Joseph Bazinet, Armand Lebrun, Joseph Aubin, Marcel Courtemanche, Euclide, Théodore et Paul-Emile Leblanc, Robert, Maurice et Gérard Bazinet ainsi que les musiciens: Miles Rita et Thérèse Courtemanche et Aline Leblanc.

Ste-Rosalie

Pour publication de nouvelles ou abonnement au journal, s.v.p. s'adresser à Mme Gérard Tanguay, Sainte-Rosalie.

—A M. et Mme Alphonse Cabana, un fils, baptisé Joseph-Anatole-Claude, Parrain et marraine, M. et Mme Anatole Lussier, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme F. Gendron, grand-mère de l'enfant.

Portez-vous le Corset de votre voisine!

Peut-être portez-vous une robe de la même taille que votre voisine... mais vous ne portez pas le corset. Pourquoi? Parce que deux personnes ayant la même taille ont rarement les mêmes proportions. Une corsetière Charis diplômée prend TOUTES vos mesures... choisit, parmi 77 modèles différents de même taille, celui qui vous sied le mieux. Il n'est donc pas surprenant que le Charis moule bien votre taille, vos hanches, votre diaphragme et que toutes les femmes ne tarissent d'éloges au sujet de Charis.

Charis Le Corset Individuel

Il doit vous donner un support parfait sinon Charis ne vous le laissera pas porter. Distributeur pour Charis à Saint-Hyacinthe

Jno MME T. GAUTHIER 2387 Bourdages Tél. 257

Charis Le Corset Individuel

Il doit vous donner un support parfait sinon Charis ne vous le laissera pas porter. Distributeur pour Charis à Saint-Hyacinthe

Jno MME T. GAUTHIER 2387 Bourdages Tél. 257

Charis Le Corset Individuel

Il doit vous donner un support parfait sinon Charis ne vous le laissera pas porter. Distributeur pour Charis à Saint-Hyacinthe

Jno MME T. GAUTHIER 2387 Bourdages Tél. 257

Charis Le Corset Individuel

Il doit vous donner un support parfait sinon Charis ne vous le laissera pas porter. Distributeur pour Charis à Saint-Hyacinthe

Jno MME T. GAUTHIER 2387 Bourdages Tél. 257

Charis Le Corset Individuel

Il doit vous donner un support parfait sinon Charis ne vous le laissera pas porter. Distributeur pour Charis à Saint-Hyacinthe

Jno MME T. GAUTHIER 2387 Bourdages Tél. 257

Charis Le Corset Individuel

Il doit vous donner un support parfait sinon Charis ne vous le laissera pas porter. Distributeur pour Charis à Saint-Hyacinthe

Jno MME T. GAUTHIER 2387 Bourdages Tél. 257

Charis Le Corset Individuel

Il doit vous donner un support parfait sinon Charis ne vous le laissera pas porter. Distributeur pour Charis à Saint-Hyacinthe

Jno MME T. GAUTHIER 2387 Bourdages Tél. 257

Charis Le Corset Individuel

Il doit vous donner un support parfait sinon Charis ne vous le laissera pas porter. Distributeur pour Charis à Saint-Hyacinthe

Jno MME T. GAUTHIER 2387 Bourdages Tél. 257

## ATTENTION

Mme J. Laflamme tient à avertir sa nombreuse clientèle qu'elle vient de terminer la confection de plusieurs manteaux variés, tels que:

Chat sauvage, n'ayant subi aucune teinture, Rat musqué, teint vision, Lapin teint, imitation rat musqué, Seal français, fini Hudson, Hudson seal, lère qualité, et plusieurs autres sortes.

Tous ces manteaux sont à des prix modiques. En vous procurant le style que vous désirez, vous avez avantage à acheter directement de la manufacture.

Ne manquez pas de venir nous consulter. Vous serez assurés d'obtenir entière satisfaction.

Mme J. Laflamme

405, rue Saint-François Saint-Hyacinthe Tél. 1217

## A votre Service

BOIS DE 3 PIEUX: \$10.50 et \$11.50 la corde

FERNAND LEFEBVRE ENRG.

10, rue Saint-Thomas, Village Saint-Joseph

Tel. 1266

POUSSINS À VENDRE

AVIS AUX ÉLEVEURS DE POUSSINS

Nous prenons la liberté de solliciter vos commandes confiants que nous sommes de vous donner satisfaction, pour les raisons suivantes:

1.— Tous nos troupeaux producteurs de poussins seront exempts de pullorum.

2.— L'épreuve du sang est faite par un vétérinaire approuvé par le Gouvernement provincial.

3.— Les reproducteurs sont sévèrement sélectionnés par un agronome du département de l'Agriculture de Québec.

4.— Tous nos troupeaux ont à leur tête des cochet R.O.P. et descendants de R.O.P. de la plus haute valeur dans les races Plymouth Rock, New Hampshire et Leghorn blancs.

Nous mettons dans notre organisation et aussi à votre disposition toutes nos connaissances de techniciens en agriculture ayant été à l'emploi du Gouvernement provincial à titre d'inspecteurs avicoles, durant plusieurs années, et nous serons heureux de répondre à vos demandes de renseignements.

Demandez immédiatement notre liste de prix en écrivant à

LÉON CHABOT ET SIMON MATTE Propriétaires du "Couvour de Saint-Hyacinthe"

375, rue Mondor Saint-Hyacinthe Tél. 1419

ATTENTION

A PARTIR DU 1ER DECEMBRE

Le magasin des poêles et fournaises

BÉLANGER

occupera de nouveau son ancien local qu'avant le feu dans le nouvel immeuble de M. Alphonse Séguin, en face de la Station de Police.

Nous invitons le public à venir visiter notre nouveau Magasin qui sera des plus modernes, et nous serons en meilleure position pour mieux vous servir.

Nous profitons de la circonstance pour remercier notre nombreuse clientèle du bon encouragement donné dans le passé et nous sollicitons de nouveau pour l'avenir ce même encouragement.

Nous tenons à remercier en particulier M. Pierre Messier d'avoir coopéré avec nous dans notre grande épreuve en nous laissant avoir un espace dans son épicerie pour continuer d'exercer notre commerce et aussi pour l'accommodation de notre clientèle.

Vous êtes invité à venir choisir votre

POÊLE OU FOURNAISE pour embellir votre foyer pour

NOËL OU LE JOUR DE L'AN

en vous rendant au

NOUVEAU MAGASIN

Bélangier

En face de la Station de Police.

1250, rue DES CASCADES SAINT-HYACINTHE

TEL. 21

ATTENTION

A PARTIR DU 1ER DECEMBRE

Le magasin des poêles et fournaises

BÉLANGER

occupera de nouveau son ancien local qu'avant le feu dans le nouvel immeuble de M. Alphonse Séguin, en face de la Station de Police.

Nous invitons le public à venir visiter notre nouveau Magasin qui sera des plus modernes, et nous serons en meilleure position pour mieux vous servir.

Nous profitons de la circonstance pour remercier notre nombreuse clientèle du bon encouragement donné dans le passé et nous sollicitons de nouveau pour l'avenir ce même encouragement.

Nous tenons à remercier en particulier M. Pierre Messier d'avoir coopéré avec nous dans notre grande épreuve en nous laissant avoir un espace dans son épicerie pour continuer d'exercer notre commerce et aussi pour l'accommodation de notre clientèle.

Vous êtes invité à venir choisir votre

POÊLE OU FOURNAISE pour embellir votre foyer pour

NOËL OU LE JOUR DE L'AN

en vous rendant au

NOUVEAU MAGASIN

Bélangier

En face de la Station de Police.

1250, rue DES CASCADES SAINT-HYACINTHE

TEL. 21

## Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de la cité de Saint-Hyacinthe, tenue au lieu ordinaire des délibérations, en l'hôtel de ville, le lundi, quatre décembre mil neuf cent quarante-quatre, à huit heures du soir, selon les formalités prescrites par l'acte d'incorporation de la dite cité, à laquelle sont présents: Son Honneur le maire Sylvester, ainsi que les échevins Bergeron, Girard, Phénix, Auger, Gendron, Cadorette, St-Pierre, Lussier et Beaugard, formant quorum sous la présidence du maire.

Le conseil approuve à l'unanimité l'adoption des minutes de la dernière séance telles qu'elles ont été rédigées.

Les documents suivants sont produits et mis aux archives: Un rapport du préposé à l'entrepôt municipal, M. H.-A. Pagnuelo, concernant le ciment utilisé par la cité durant l'année.

Un rapport d'analyse de lait livré en ville, préparé par le personnel du Ministère de la Santé; Une demande d'abonnement à un rapport mensuel publié par la Pan-American Commission on Intermunicipal Cooperation, dont le siège social est à la Havane, Cuba; Une lettre de remerciements de l'ingénieur de la cité, M. Louis Crépeau, pour les vacances que le conseil lui a accordées.

Une offre de la "Prévention des Feux Sherbrooke Enrg.", offrant de se charger du ramassage des cheminées de la ville.

Des offres de services comme constable, de la part de M. André Chamberland, d'Yamaska Est, sont mises au dossier des demandes d'emploi.

L'échevin Cadorette propose, appuyé par l'échevin Auger, et il est résolu que, conformément à la demande qui lui en est faite par le comité de l'Oeuvre des Terrains de Jeux, la cité mette à la disposition de cette association pour la prochaine saison d'été, le Bois des Pins et le parc Bouchard, pour y organiser sous sa surveillance des amusements pour l'avantage de la jeunesse de cette municipalité.

Il est résolu, sur la proposition de l'échevin St-Pierre, appuyé par l'échevin Bergeron, que les heures additionnelles de travail accompli par M. A. Lauzon, durant la maladie de M. Victor Lécuyer, lui soient payées au pro-rata de son salaire régulier.

Le conseil ayant pris connaissance d'une lettre du Comité des Chemins d'hiver offrant l'usage de son chasse-neige pour le déblaiement des rues de la ville, il est proposé par l'échevin Gendron, appuyé par l'échevin Lussier, et résolu, que les conditions de location de ce comité pour usage de son chasse-neige soient acceptées, et que le président du comité de la voirie soit autorisé à retenir les services de ce camion lorsqu'il le jugera nécessaire.

Lecture est donnée d'une requête des membres de la Sûreté municipale, tous résidents de cette municipalité, demandant l'approbation du conseil pour se former en association sous le nom de "L'Association Athlétique du Corps de Police de Saint-Hyacinthe", conformément aux dispositions de la loi S. R., 1941, chapitre 304. L'échevin Auger propose, appuyé par l'échevin Beaugard, et il est résolu, que ce conseil approuve cette dite requête et accorde l'autorisation municipale requise par la loi.

L'échevin Gendron propose, appuyé par l'échevin Girard, et il est résolu, que l'entretien des trottoirs durant le prochain hiver se fasse par sections, soit à la pelle soit au moyen de chevaux, et que M. Téléphore Bouchard soit chargé de faire la distribution de ces sections et en donner les contrats, le tout aux mêmes prix et conditions que les années précédentes. Par la même résolution, M. Osiac Chenette est engagé, aux conditions de l'an passé, pour faire l'inspection des trottoirs durant leur période d'entretien.

Deux lettres de Me Pothier, C. R., contenant son opinion sur les pouvoirs de la cité de fermer certaines rues tracées sur le terrain appartenant aux RR. FF. du Sacré-Coeur, rues dont les RR. SS. de la Présentation demanderaient la fermeture définitive, sont produites et lues sur la table pour étude.

Conformément à une demande qui lui est faite par la Ligue Manufacturière, l'échevin Cadorette propose, appuyé par l'échevin Girard, et il est résolu, que la patinoire du Quartier I soit mise à la disposition de cette ligue, deux soirs par semaine, pour y donner des joutes de hockey.

Avec l'autorisation du conseil, l'échevin Auger reporte à la prochaine séance, la considération du règlement concernant la police, dont il a donné avis à la dernière séance.

Selon l'avis qu'il en a donné à la dernière séance, l'échevin Saint-Pierre propose, appuyé par l'échevin Auger, et le conseil approuve à l'unanimité l'adoption du règlement suivant:

No 620 Règlement abrogeant le règlement no 546, et créant une réserve spéciale de \$50,000.00

HOMMES FEMMININES

L'IMMACULEE

Carnet mondain

N.B.—Pour toute nouvelle relation au carnet mondain, on est prié de s'adresser à la rédactrice avant midi mercredi. Tél. 125.

FIANÇAILLES

M. et Mme Théodore Phénix, de Saint-Hyacinthe, recevaient à un souper dimanche soir, 3 décembre, en l'honneur de leur fille Gabrielle, à l'occasion de ses fiançailles à M. Clément Simard, fils du Dr Paul-Emile Simard, également de Saint-Hyacinthe, et de Mme Simard, décédée. Les salons étaient décorés de fleurs de saison et les invités étaient les membres des deux familles. Le mariage aura lieu en juin.

MARIAGES

HARRIS-SAINT-PIERRE
M. et Mme Gaston Saint-Pierre annoncent le mariage de leur fille, Gabrielle, à M. Walter Harris, R.C.N.V.R., fils de M. W. Harris, décédé, et de Mme George Morrill, de Toronto. Le mariage sera célébré dans l'intimité, en la chapelle Saint-Vincent-Perrier de l'église Notre-Dame-du-Rosaire, samedi, le 23 décembre. Pas de faire-part.

LE TENDRE-COURCHESNE

M. l'abbé E. Martel, curé, bénédissait dans l'intimité en l'église du Précieux-Sang de La Providence le samedi, 2 décembre, le mariage de Mlle Jeannine Courchesne, fille de M. Honorius Courchesne, décédé, et de Mme Courchesne, à M. Clément Letendre, fils de M. et Mme Pierre Letendre, également de La Providence. Après la cérémonie religieuse, le vin fut servi chez la mère de la mariée. M. et Mme Letendre partent en voyage à Québec. A leur retour ils habiteront à La Providence.

LALONDE-MATHIEU

M. et Mme Alexis Mathieu, de Saint-Hyacinthe, font part du mariage de leur fille, Rose-Aimée, à M. Gaston Lalonde, fils de M. et Mme Doris Lalonde, de La Providence. Le mariage aura lieu dans la chapelle Saint-Vincent-Perrier de l'église Notre-Dame-du-Rosaire de Saint-Hyacinthe, dans l'intimité, samedi, 9 décembre, puis un déjeuner sera servi chez M. et Mme Lalonde. Les nouveaux mariés partiront en voyage à Sherbrooke. A leur retour, ils habiteront Saint-Hyacinthe.

MUNN-GODBOUT

A l'église Saint-Pascal Baylon de Montréal, samedi, 2 décembre, avait lieu le mariage de Mlle Madeleine Godbout, fille de M. et Mme R.-E. Godbout, d'Outremont, à l'ingénieur de l'Aviation britannique (outremont), Clifford G. Munn, fils de M. et Mme R.D. Munn, de Londres, Angleterre. La cérémonie nuptiale fut présidée par M. l'abbé Sauvé. La mariée, qui était accompagnée de son père, portait une robe de style en crêpe bleu illusion avec empilage de soufflé de soie de même ton au corsage, une petite toque d'autruche bleu perle et un bouquet colonial. M. Paul Noël était le témoin du marié. Mme Godbout mère de la mariée, portait une robe en crêpe français monette, un chapeau de feutre australien noir, des accessoires d'antiope noire et des orchidées à l'épaule. Après la cérémonie, il y eut réception au Ritz-Carlton, où les salons étaient décorés de chrysanthèmes et de pompoms. Les nouveaux mariés partirent ensuite pour un voyage à la Louisiane et au Golfe du Mexique. Pour voyager, Mme Munn portait une robe de lainage biscuit, un feutre bronze avec motif de perles, une jaquette d'écureuil de Russie et des accessoires de suède brun. Mme Munn est la petite-fille de M. et Mme Théodore Godbout, décédés, autrefois de Saint-Hyacinthe.

RECEPTIONS

Mlles Jacqueline Delage et Madeleine Dansereau recevaient dimanche, à l'heure du thé, chez Mlle Dansereau, en l'honneur de Mlle Odette Leblanc, à l'occasion de son prochain départ pour Washington. Une montre lui fut offerte. Parmi les invités, on remarquait: Mmes Maurice Bernier, Charles Bousquet, Lomer Cayer, Bruno Cordeau, Omer Côté, Laurent Duval, Marcel Gosselin, Jean Laforce, P.-A. St-Onge, Eugène Pomville, Georges Hévey, Laurent Scotte, Jean-Louis Phénix, Robert Bonneau, Raymond Vendetti, Miles Simone Morin, Juliette Picard, Rosée Delvoye, Marie Samson, Jeanne d'Arc Tétreault, Henriette Derome, Estelle Morin, Jacqueline Chartier, Pierrette Désautels, Denise Jetté, Gertrude Ostiguy, Marthe Jodoin, Jacqueline David, Estelle Bédard, Françoise Desjardins, Madeleine Lord, Mme Charles Bousquet, Miles Madeleine Lord, Jeannine et Marcelle Dansereau servant le thé et les glaces.

Au Club Nautique de La Providence, mercredi, 20 novembre, une fête intime avait lieu en l'honneur de l'hon. juge T.-A. Fontaine, à l'occasion de son anniversaire de naissance. Les invités étaient MM. et Mmes Léopold Desmarais, Ernest Rivard, Arthur Chagnon, Emile Portelance, Montréal, J.-E. Lussier, Sainte-Rosalie, Joseph Girard, Alfred Nichols, Adrien Girard, Ernest Perrault, Sainte-Cécile de Milton, Antoine-R. Lussier, Sainte-Rosalie, Napoléon Lussier,

—Le Dr et Mme Marcel Goyer et leurs deux fillettes, Louise et Claire, de Drummondville, étaient de passage à Saint-Hyacinthe, dimanche dernier, les invités du Dr et Mme Marc Bergeron.
—Mme Joseph Beaugrand passe la semaine à Outremont, chez son fils, M. René Beaugrand.
—Le Dr et Mme Lucien Gaboury sont partis pour New-York, samedi, où ils passeront la semaine. Mlle Gabrielle Saint-Jacques se rendra à Montréal le dimanche et sera rendue à Montréal en fin de semaine.
—Le lieutenant Maurice Cayer a passé une semaine à Saint-Hyacinthe, avant son départ pour Outremont.
—M. et Mme Alcide Corriveau, de Winslow, Vermont, ont passé la fin de semaine à Saint-Hyacinthe, à l'occasion du mariage Lalonde-Rathé.
—M. et Mme Emile Portelance étaient de passage à Saint-Hyacinthe la semaine dernière.
—M. et Mme G.-L. Gomeville, de Montréal, ont passé la fin de semaine à Saint-Joseph, les invités de M. et Mme Odilon Rathé, à l'occasion du mariage Lalonde-Rathé.
—Mme Bruno Messier est revenue samedi de Sussex, N.-B., et passera quelques semaines à Saint-Hyacinthe.
—Mlle Adèle Larocque a passé la semaine dernière à Montréal, l'invitée de Mme Gaston Rivard.
—M. Bernard Ferland, de Winslow, Vermont, était à Saint-Hyacinthe en fin de semaine.

PARTIE D'HUITRES
La partie d'huitres annuelle du Club Maskoutain eut lieu samedi, 2 décembre. Parmi les personnes présentes dont nous avons relevé les noms, mentionnons: MM. E.-A. Gendron, Jean Jeannotte, C.-H.-A. Campbell, Louis-Marie Morin, P.-A. Smette, W.A. McCleod, C. Weckesson, André Monast, L.H. Piper, R. Mann, R. Chartier, J.-G. Richard, L. Larivée, Y. Caouette, A. Dupont, E. Beaudry, J.-E. Lalonde, Auguste Halley, Henri Hamel, Louis Lemay, O. Bouthillier, A. St-Amant, J. Finn, J. Lessard, G. Durocher, René Mongeau, A.-L. Auger, J. Millette, J.-Albert Frappier, Willie Lamothe, J. Souard, R. Desmarais, O. Fournier, J.-A. Vincent, J.-B.-E. Durocher, R. Choquette, Paul Lanctot, Maurice Céré, B.A. Crable, J.-H. Blouin, Léo Morrow, Philippe Phille, J.-P. Lazure, B.-M. Durocher, R. Deslauriers, D. Grenier, C. Bertrand, P. Angers, A. Beaudry, Conrad Scotte, Aimé Cadorette, P. Côté, Laurent Scotte, Alcide Théberge, D. Bouchard, René Brunelle, T. Gauthier, R. Bouchard, J.-A. Pinard, C. Marchesseault, A. Fontaine, M. Fortin, Gérard Morin, Gérard Beaudet, Antonio Marcotte, Léopold Laurin, R. Bernard, G. Leduc, E. Chagnon, L. Auger, D. Pion, E.-J. Chartier, P. Arès, L. Bélanger, A. Saint-Laurent, P. Vézina, G. Piché, Wilfrid Dupont, Roméo Chartier, M. Désilets, L.O. Ken, du Connecticut, V. Deslauriers, Enosbury Falls, Vermont, Roland Bernier, Henri Guertin, L.-Philippe Brassard, Marcel Solis, J.-P. Lemieux, Emile Gendreau, J.-B. Létourneau, Omer Bernier, Albert Lemonde, Maurice Bourgeois, Mandus Bienvenue, Dr Hervé Gagnon, C.-E. Saint-Germain, A. Lemonde, P. Dufresne, Georges Desmarais, Dr J.-A.-E. Daigle, Albert Lussier, Paul Morin, J.-P. Cabana, D. Ménard, Armand Bibeau, Rodolphe Champagne, Camille Mercure, R. Allaire, J.-R. Cabana.

DEPLACEMENTS
—M. Georges Simard, de l'armée canadienne à Kingston, Ont., était à Saint-Hyacinthe à l'occasion des fiançailles Phénix-Simard.
—Mlle Albertine Larivée est revenue de Montréal, où elle a passé quelques semaines chez la capitaine et Mme Jacques Bousquet.
—M. et Mme Antonio Godbout étaient à Montréal la fin de semaine dernière, à l'occasion du mariage de leur nièce, Mlle Madeleine Godbout, au lieutenant d'aviation Clifford Munn.
—Mlle Berthe Denis est revenue de Montréal, où elle était l'invitée de sa sœur, Mme Bertrand.
—Mme Grant, de Toronto, est à Saint-Hyacinthe, où elle passera un mois.
—M. et Mme Ernest Cadieux, d'Outremont, étaient de passage à Saint-Hyacinthe en fin de semaine.
—Mme J.-H.-E. Brodeur est revenue de Québec, où elle était depuis quelques semaines l'invitée du Dr et Mme Lomer Cayer.
—Le Dr et Mme Laurent Deslauriers passent la semaine à New York, où le Dr est allé suivre un cours.
—Mme Jos. Myers et sa fille, Carol, sont revenues de Sussex, N.-B., où elles ont passé quelques semaines.
—Mlle Yvette Blouin est retournée à Québec après avoir été pendant quelque temps à Saint-Hyacinthe l'invitée de son grand-père, M. A.-G. Lambert, et de M. et Mme Maurice Bourgeois.
—M. et Mme Marcel Bonenfant, de Montréal, ont passé la fin de semaine à Saint-Hyacinthe, à l'occasion des fiançailles Simard-Phénix.
—Mme H.-D. Saint-Jacques est actuellement à Montréal, chez M. et Mme René Morin.

miracle d'Ironie et de désinvolture. Cette femme, en dépit de la monstrueuse légende qui voulait qu'elle se fasse aimer des hommes pour pouvoir ensuite assouvir une terrible vengeance, trouvait le moyen de demeurer quelque chose de très pur, de virginal.
Cette extraordinaire découverte est le noeud d'une aventure au charme exotique. Les deux officiers français deviennent amoureux de cette femme. Et cet amour fatal fera naître la plus effroyable tragédie.
Ce chef-d'oeuvre de Pierre Benoit est un roman enveloppant comme une nuit dans le désert lorsque la lune dessine sur le sable des arabesques: amour, mystère et tragédie.
Un roman de 240 pages publié par Les Editions Variétés. Prix \$1.25; par la poste, \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal.

ESCLAVE... OU REINE, par Dely. Après avoir publié plusieurs des plus beaux romans de Dely, Les Editions Variétés viennent de faire paraître un autre beau roman de cet auteur, roman dont l'intrigue se déroule en Russie.
Le prince Ormanoff, homme froid et autoritaire, vient de perdre sa femme, la princesse Olga, qu'il adorait. Il vit seul sur ses terres, ne s'occupant plus de donner son entourage par une arrogance qui cache sans doute sa grande douleur.
Il fait un jour la connaissance de Lise de Subrans, une de ses cousines éloignées, qui, à la suite de revers de fortune de sa famille, doit travailler.

QUATRE DE LA GAZELLE, par Roland Denis. Dans la belle collection "Signe de Piste", Les Editions Variétés viennent de publier un roman plein d'imprévu et qui foisonne en aventures passionnantes. Comme les précédents ouvrages parus dans cette collection, Quatre de la gazelle est abondamment illustré et habillé d'une double couverture en couleurs.
Au sommet d'une colline, se trouvent les murs détruits d'un très vieux château sarrazin. Hiboux et chats-huant y rôdent, de nuit, parmi les pierres croulantes et les tours affaissées, de sinistres sarrasins, après le coucher du soleil, de passer à proximité de ces ruines, et rares sont eux qui, le jour, osent en approcher.
Pourtant quatre garçons débarqués, un matin, de Paris, descendirent, malgré conseils et avis, non loin du vieux château hanté. Au village de l'Estérel, tous les jugèrent fous. Le vieux château perché comme nid d'aigles était-il hanté? Comme n'était le secret de ses ruines? Bienôt ils s'amusent, nos amis découvrent la terreur de l'Estérel. Ils sont alors mêlés à un drame épouvantable. Ils dépendent en effet une bande de bandits aux- quels le château sert de repère. Mais les misérables n'en sont pas à leur premier crime et nos amis sont capturés et amenés en Amérique du Sud en attendant la réponse des parents à une demande de rançon.
Quelles émotions vivront ceux qui liront cette histoire et suivront dans le désert ou dans la jungle les quatre vaillants garçons poursuivis par des malfaiteurs! Quelle joie, lorsque ceux-ci reprendront enfin le chemin de la maison, fières des aventures qu'ils ont vécues et ennemis pour toujours de la peur!
Un volume illustré de 212 pages publié par Les Editions Variétés. Prix: \$0.75, par la poste, \$0.85. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal.

VIENT DE PARAITRE

Le prince Ormanoff ne l'aime pas, il veut en faire un objet de luxe, ayant goûts qualités et inclinations qu'il désire voir chez sa femme. Il prétend la façonner et l'adapter à toutes ses exigences et à tous ses caprices.
Lise commence par refuser les avances de son riche cousin. Cependant, sur les instances de sa meilleure amie, elle accepte enfin d'épouser le prince.
Mis le prince qui croyait pouvoir faire sa chose de cette jeune fille sans fortune s'aperçoit bientôt que sous des dehors timides, Lise cache une énergie indomptable. Malgré toutes les embûches qu'il dresse sur son chemin, il ne réussit pas à soumettre la jeune princesse à ses exigences. Elle ne veut pas être seulement un objet de luxe, elle veut être une femme de devoir. Aussi, au bout de quelque temps, le prince la prend en grippe et à cause de son orgueil blessé, lui fait toutes sortes de misères.
Ce n'est qu'à force de bonté, de patience et de dévouement, que Lise parviendra à le faire changer de conduite et à en faire le plus dévoué et le plus épris des maris.

Le prince Ormanoff ne l'aime pas, il veut en faire un objet de luxe, ayant goûts qualités et inclinations qu'il désire voir chez sa femme. Il prétend la façonner et l'adapter à toutes ses exigences et à tous ses caprices.
Lise commence par refuser les avances de son riche cousin. Cependant, sur les instances de sa meilleure amie, elle accepte enfin d'épouser le prince.
Mis le prince qui croyait pouvoir faire sa chose de cette jeune fille sans fortune s'aperçoit bientôt que sous des dehors timides, Lise cache une énergie indomptable. Malgré toutes les embûches qu'il dresse sur son chemin, il ne réussit pas à soumettre la jeune princesse à ses exigences. Elle ne veut pas être seulement un objet de luxe, elle veut être une femme de devoir. Aussi, au bout de quelque temps, le prince la prend en grippe et à cause de son orgueil blessé, lui fait toutes sortes de misères.
Ce n'est qu'à force de bonté, de patience et de dévouement, que Lise parviendra à le faire changer de conduite et à en faire le plus dévoué et le plus épris des maris.
Un volume de 208 pages publié par Les Editions Variétés. Prix: \$1.00 par la poste, \$1.10. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal.

Le prince Ormanoff ne l'aime pas, il veut en faire un objet de luxe, ayant goûts qualités et inclinations qu'il désire voir chez sa femme. Il prétend la façonner et l'adapter à toutes ses exigences et à tous ses caprices.
Lise commence par refuser les avances de son riche cousin. Cependant, sur les instances de sa meilleure amie, elle accepte enfin d'épouser le prince.
Mis le prince qui croyait pouvoir faire sa chose de cette jeune fille sans fortune s'aperçoit bientôt que sous des dehors timides, Lise cache une énergie indomptable. Malgré toutes les embûches qu'il dresse sur son chemin, il ne réussit pas à soumettre la jeune princesse à ses exigences. Elle ne veut pas être seulement un objet de luxe, elle veut être une femme de devoir. Aussi, au bout de quelque temps, le prince la prend en grippe et à cause de son orgueil blessé, lui fait toutes sortes de misères.
Ce n'est qu'à force de bonté, de patience et de dévouement, que Lise parviendra à le faire changer de conduite et à en faire le plus dévoué et le plus épris des maris.
Un volume de 208 pages publié par Les Editions Variétés. Prix: \$1.00 par la poste, \$1.10. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal.

LISEZ LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

Obtenez toutes les vitamines dont vous avez besoin. CAPSULES Vita-Vim MULTIPLE. Ne soyez pas embarrassés dans le choix des vitamines à acheter. Lorsque vous prenez seulement 2 capsules VITA-VIM multiple (une jaune et une noire) chaque jour, vous ajoutez à votre régime les vitamines nécessaires à une santé normale. Une provision de 25 jours, \$1.75 ou une provision de 50 jours, \$3.00. VITA-VIM Multiple est un produit de qualité Nyal, vendu seulement aux pharmacies Nyal.

Prenez un Coca-Cola = Vous êtes des nôtres

... ou pour accueillir les nouveaux et les anciens amis. En temps de guerre, l'on peut s'attendre à avoir des visiteurs inattendus. Des fils amènent leurs femmes. Des soldats en permission arrivent sans prévenir. Et vous pouvez recevoir à n'importe quel moment quand vous avez du Coca-Cola sous la main dans votre réfrigérateur. Prenez un "Coke" équivalent à Soyez les Bienvenus... fait que les nouveaux et les anciens amis se sentent à l'aise avec vous et les vôtres. Embouteilleur autorisé de Coca-Cola: Honat Vandal 3085 rue St-Pierre St-Hyacinthe Tél. 851

Heureux Reddy Kilowatt! Il rit et chante ainsi, sachant qu'il vous aide à préparer de bons repas chaque jour. Les poêles électriques cuisent des repas nutritifs, sans perte de vitamines; cuisson commode et facile, à un minimum de dépense!

VOUS QUI SOUFFREZ DE SINUSITE Voici Un Soulagement Rapide! Quelques gouttes seulement soulagent l'encheffrement — facilitent la respiration — apportent le bien-être. C'est merveilleux comme le Va-tro-nol dissipe la congestion des voies nasales—donne aux sinus la possibilité de se vider. Ces excellents résultats sont dus à ce que le Va-tro-nol est une médication particulière, qui agit au siège même du mal—pour soulager la congestion douloureuse, et faciliter la respiration. Faites-en l'essai—VICKS Mettez-en quelques gouttes dans chaque narine.

Les mots croisés

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11

HORIZONTALLEMENT
1—Action de fripon.
2—Personne originaire du Latium.
3—Syn. de aéroplane.
4—Le roi de Juda.—Courts et frisés.
5—Nom vulgaire de la larve du hanneton.—Voile triangulaire.
6—Gendre de Mahomet.
7—Deux fois. Manière d'aller.
8—Gaieté des eaux.
9—Apprise par cœur.
10—Sables en usage chez les Turcs.
11—Carte à jouer.
VERTICALEMENT
1—Qui flamboie.
2—Manoeuvre à la rame.—Taffetas.
3—Rayé ou à carreaux.
4—Riv. de France, se jette dans l'Eucre.—Taillat la tête d'un arbre.
5—Confère.—Lettre grecque.
6—Gros perroquet.
7—Adj. démonstratif.—En les.
8—Première femme.
9—Type représentatif des citoyens des Etats-Unis.
10—Action de riper un cordage.—des Etats-Unis.
11—Ancienne mesure de longueur.
12—Syn. de jodie.—Ton négatif.
13—Mélange des grains dans les silos pour les conserver.

# Canada-France s'avère un grand succès

A ce jour, on a obtenu quelque \$500. en vêtements et argent. — Les dates de cueillette des colis dans les quartiers de la ville. — Succès du comité des hommes de profession.

La Campagne locale de Canada-France, sous les auspices du C.P.C., va bon train. Le président nous fait savoir que le travail dans le quartier no 4 est pratiquement terminé. Le public a fait bon accueil aux sollicitateurs, et les vêtements donnés étaient tous en très bon état. Le total souscrit à date, en dons et en valeur, représente quelque \$500.

Le comité des hommes de profession, sous la direction de Mme Ant. Perrault, a fait du bon travail à ce jour. Voici une liste de souscripteurs: Dr Ant. Perrault, \$100; Mme Ant. Perrault, \$50; Comité de récupération, \$99; M. Paul Lanctot, pharmacien, \$25; le magistrat Victor Chabot, \$25; Dr J.-L.-H. Pagé, \$20; Dr Charles Dion, \$15; M. L.-P. Gaucher, pharmacien, \$15; la somme de \$10. a été versée par les personnes suivantes: Dr J.-E.-A. Collette, Dr Jules Morin, Dr Hervé Gagnon, Me Gaétan Sylvestre et Le Clairon, \$10.

La cueillette des colis, vêtement ou argent, se fera aux dates suivantes: les 11 et 12 décembre, dans le quartier no 5; le 13, dans le quartier no 3; le 14, dans le quartier no 2. Les personnes du quartier no 4, n'ayant pas souscrit et désirant le faire, n'auront qu'à avertir l'épicerie Lazure ou la Station de police. Les habitants du quartier no 4, dont les colis sont déjà prêts, pourront téléphoner chez l'épicerie Cabana ou au poste de police et l'on ira chercher les colis. La campagne se terminera officiellement le 23 décembre.

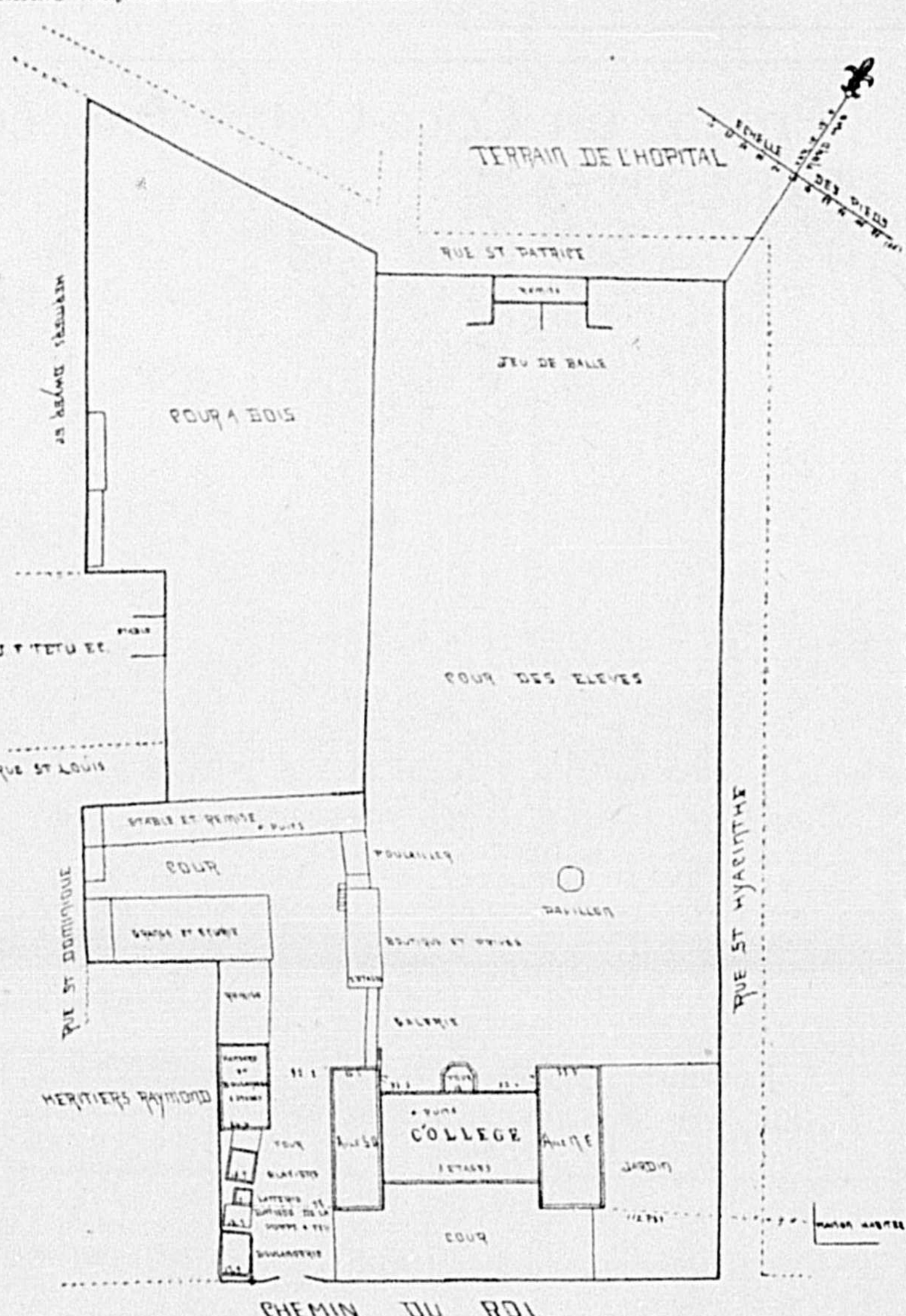
## M. Bouchard jugé...

tème de coopération, dans l'industrie, entre les patrons et les employés représentée par ce qui est appelé les Whitley Councils en Angleterre. S'il y a différence, c'est en ce que dans le Québec les défenseurs de la cause insistent plus sur la légalité écrite que les Anglais n'en ont montré le goût jusqu'ici. Quelques uns des Whitley Councils, après expériences, ont fait la demande de sanctions légales qui en ferait des "corporations" au sens corporatif. Le Premier Ministre Churchill et le Vicomte Cecil ont justement échangé des vues sur la Ligue des Nations. Ils furent parfaitement d'accord sur le fait que la cause de la faillite de la Ligue est qu'elle laisse trop à la liberté et réclama trop peu d'autorité. Les Whitley Councils furent une déception pour la même raison. Le corporatisme peut être ou ne pas être la meilleure solution pour le problème industriel, mais il n'y a rien là d'unbritish, ni d'anti-canadien, ni d'anti-démocratique; et lorsque le Sénateur Bouchard parle d'un Etat corporatif catholique comme si cela ne pouvait pas être autre chose qu'une conspiration montée par une société secrète, il fait semblant d'être un ignorant et fait honte à la majorité protestante de son pays. La liberté de parole ne signifie pas le droit de jouer le rôle de Lord Haw Haw.

# L'histoire du vieux collège sur le terrain de l'Évêché

Où messire Antoine Girouard et Saint-Dominique, entre Girouard avait-il fait ériger le vieux collège? Voilà une question qui ne manque pas d'intérêt. Le Séminaire de S. Hyacinthe, dont les annales glorieuses remontent à 133 ans, a débuté modestement comme toutes les grandes oeuvres et nous aurions mauvaise grâce d'en ignorer ou d'en oublier les faits. Un regard rétrospectif sur Saint-Hyacinthe, il y a cent ans, nous sera possible avec l'histoire du Séminaire de Saint-Hyacinthe, de Mgr C.-P. Choquette, et c'est grâce à la bienveillante autorisation de ce chercheur infatigable que nous reproduisons un plan du vieux collège et dépendances, en 1844.

En 1811, l'immense paroisse de Saint-Hyacinthe, comprenant toute la seigneurie de Saint-Hyacinthe, soit 36 lieues de superficie, ne comptait qu'une église, celle au site actuel de l'église Notre-Dame-du-Rosaire, desservie par messire Antoine Girouard, curé. C'est sur le terrain aujourd'hui occupé par la cathédrale et l'évêché que s'élevait le vieux collège, dont la construction fut terminée en 1816. La moitié du terrain avait été donné par les seigneurs Claude Dénéchou et Dominique Debratich, l'autre moitié par le seigneur Hyacinthe-Marie Delorme. Ce terrain comprenait originellement le rectangle compris entre les rues Saint-Hyacinthe (aujourd'hui de l'Hôtel-Dieu)



Cliché Mgr Choquette

pée par le Dr A. Bédard; Mgr domaine où le Séminaire actuel Choquette n'a dit que ce fut la première construction en brique, à 4 1/2 arpents de largeur sur 30 de profondeur, à partir de la rivière Yamaska. Les travaux commencèrent en 1819, et l'inauguration du nouveau collège se fit le 8 septembre 1823.

Qu'allait devenir le vieux collège? — Il fut cédé au premier évêque de S.-Hyacinthe, Mgr Jean-Charles Prince qui fit exécuter les travaux en vue de transformer le collège en cathédrale, en affectant les ailes aux fins d'évêché et de cure. A la mi-janvier 1854, les travaux étaient terminés, mais on n'écrivit pas l'histoire de la ville de Saint-Hyacinthe sans avoir trop souvent hélas! à parler d'incendie: le premier grand feu du 17 mai 1854, qui consuma une quarantaine de maisons entre les rues des Cascades, Bourdages, Saint-Dominique et Girouard, détruisit également le vieux collège récemment transformé.

Mgr Prince fit alors construire, sur le site de l'ancien hôpital S. Charles — angle Sainte-Anne et Dessaulles, une cathédrale temporaire qui servit au culte jusqu'à ce que fut érigée, en 1878, à son emplacement actuel la cathédrale avec ses deux tours carrées. C'est en 1908, au cours d'importantes améliorations, que furent remplacées les deux tours par deux clochers de 165 pieds.

Vers le milieu du siècle, les autorités du collège se rendirent compte que leur maison devenait trop petite pour le nombre grandissant d'élèves. On songea alors à en construire une plus spacieuse. Mais où? — L'accord semblait se faire pour se transporter dans l'ouest de la ville, sur la ferme acquise par M. Girouard, en 1806, et comprise entre les actuelles rues Désaulniers et Larocque, lorsque M. François Cadorette donna, en 1846, le grand

## Conseils de prudence du chef A. Malo

Le chef de police Adrien Malo prie le public de redoubler de prudence à l'époque des fêtes. Dans nombre de foyers, on installera un arbre de Noël ou l'on fera diverses décorations, en utilisant des lumières électriques. Le chef de police invite la population à user de toute la prudence nécessaire pour prévenir des pertes humaines ou matérielles. La question du chauffage, en hiver, comporte également un problème sur lequel il faut constamment revenir, et il faut rappeler qu'un grand nombre d'incendies sont causés par des poêles surchauffés ou par des tuyaux trop rapprochés des murs.

## Un malade mord à la main son infirmier

Saint-Hilaire, G. D.N.C. M. Florent Benoit, infirmier dans un hôpital de Montréal, s'est fait mordre à un doigt par un patient, à qui il faisait un pansement. L'homme en question était en état d'ébriété et s'était dégrisé sur un poteau de fer. M. Benoit est incapable de travailler depuis qu'il s'est fait mordre ainsi. Il est actuellement en convalescence chez ses parents, M. et Mme Louis Benoit, de Saint-Hilaire.

LISEZ LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

## L'abbé A. Gaudette visite le Cercle de Saint-Denis

Saint-Denis, 5, D.N.C. Le Cercle des Fermières de S.-Denis-sur-Richelieu recevait, le 28 novembre, la visite de M. l'abbé Armand Gaudette, aumônier général des Cercles. M. l'abbé Gaudette, délégué de S.E. Mgr Arthur Douville, évêque du diocèse, parla de l'orientation que doivent prendre les églises pour se développer harmonieusement et remplir dans la société le rôle dévolu à chacun. L'homme, sans son intelligence, n'est qu'un animal, dit le conférencier. Il faut qu'il s'en serve de façon à prouver qu'il est supérieur aux animaux. L'enfant bien élevé jouera un rôle que ne pourra exercer celui qui aura été en quelque sorte laissé au hasard de l'existence. M. l'abbé Gaudette traita aussi de l'association professionnelle et de ses avantages pour développer et protéger les intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres.

## Distribution de lait aux jeunes enfants

Dans cinq écoles de la ville, en attendant que la distribution s'organise dans les autres. — Initiative de l'Oeuvre des Terrains de Jeu.

L'Oeuvre des Terrains de Jeux de Saint-Hyacinthe, dont nous annonçons la création dans notre dernière édition, a formé un important comité, celui de la distribution du lait dans les écoles. Il aura comme conseiller médical le Dr Marc Bergeron, directeur de l'Unité Sanitaire. Font partie de ce comité: MM. L.-A. Boivin, statisticien, Marcel Breton, secrétaire, Jean Locas, propagandiste, Alfred Mercure, inspecteur de la distribution, et Richard Thibaudeau, contrôleur du lait. M. l'évêché C.-O. Lussier agit comme agent de liaison entre l'organisation centrale de l'O.T.J. et le comité de distribution du lait.

A compter du 8 janvier 1945, le comité fera distribuer gratuitement du lait aux élèves-garçons et filles, de 1ère, 2e et 3e année, dans les écoles suivantes: Christ-Roi, Raymond, Prince, Larocque et Mercier. On croit comprendre que le comité prendra les dispositions nécessaires pour assurer la distribution de lait aux élèves des autres écoles. C'est là une oeuvre importante qui s'inscrit au crédit de la nouvelle association dite de l'O.T.J., et le public suivra sans doute avec intérêt les rapports qui seront ultérieurement donnés sur le poids des élèves qui bénéficieront de la distribution du lait.

## Initiation le 8, chez les Chev. de Colomb

Une initiation aux trois degrés de l'Ordre aura lieu demain, à la salle des bazars de l'Hôtel-Dieu. — Programme de la journée.

A l'occasion de la fête de l'Immaculée-Conception, demain, 8 décembre, il y aura initiation aux trois degrés de l'Ordre des Chevaliers de Colomb, à la salle des bazars de l'Hôtel-Dieu. Quatre-vingts candidats feront leur entrée officielle et deviendront membres du Conseil 960. Le grand chevalier Alphonse Deschênes nous informe que quarante candidats du Conseil de Beloeil subirent leur initiation le même jour ainsi que plusieurs candidats des Conseils d'Acton Vale et de Saint-Césaire.

Voici le programme de la journée:

- 9 hres a.m., rassemblement des candidats dans les salles du Conseil 960, au no 805, du Palais;
  - 9 hres 45, départ des salles en ordre processionnel;
  - 10 hres, messe à la chapelle de l'Hôtel-Dieu;
  - 11 hres, cérémonie du premier degré;
  - 1 hre 30, cérémonie du deuxième degré;
  - 3 hres 30, cérémonie du troisième degré.
- Le Conseil 960 attend un grand nombre de visiteurs des autres Conseils et particulièrement plusieurs représentants du Conseil d'Etat. Le grand Chevalier prie donc tous les membres du Conseil 960 d'assister à l'initiation. La carte de voyage sera exigée et elle devra être à date.

# Le Conseil Régional du Travail approuve la convention collective entre la "Penman's" et le Tricot

Les avantages que comprend la convention. — Les employés désormais payés chaque semaine, et non deux fois le mois. — Pour une meilleure entente.

Le Conseil Régional du Travail en temps de guerre a approuvé, la convention collective de travail intervenue entre la compagnie Penman's Limited, de cette ville, et le Syndicat National du Tricot de Saint-Hyacinthe. On trouvera ci-après le texte de l'ordonnance:

Le Conseil Régional du Travail en temps de guerre, lors de son assemblée tenue à Québec le 21 novembre 1944, a pris connaissance d'une convention collective, signée le 21 octobre 1944, par la Cie Penman's Limited et le Syndicat National du Tricot de Saint-Hyacinthe, à l'effet d'améliorer la situation des ouvriers de la Penman's à Saint-Hyacinthe, sur les points suivants en particulier, tel qu'il appert d'ailleurs à ladite convention collective:

- 1—La prime pour le travail de nuit, qui jusqu'à date était de 10% est changée pour un taux fixe de 65c de l'heure;
  - 2—La prime pour temps supplémentaire, autrefois payée sur la base du salaire minimum, est changée pour un paiement de temps et demi sur le salaire de l'employé, par heure;
  - 3—Plan de vacances payées;
  - 4—Augmentation générale de 6%;
  - 5—Temps et demi pour le travail fait les jours de fêtes et les dimanches, à l'exception des chauffeurs, ingénieurs et gardiens;
  - 6—Les employés seront payés à la semaine et non par quinzaine, comme antérieurement.
- Le Conseil, après avoir étudié et considéré les changements dans les conditions de travail et les ajustements de salaires demandés, conclut que cette requête n'est pas incompatible avec l'article 20 (1) (a), c) (i) de C.P. 9384.

ET PAR CONSEQUENT APPROUVE la Convention Collective, telle que proposée.

Cette décision entre en vigueur à partir du 21 octobre 1944, mais en ce qui concerne l'augmentation de 6%, elle prendra effet à partir du 23 octobre 1944, suivant la convention.

Fait ce 21e jour de novembre 1944, à Québec.

J.-B. GERMAIN, administrateur-délégué

## La critique et le chœur Lavallée-Smith

Les critiques musicaux les plus autorisés, aux Etats-Unis comme au Canada, ne tarissent pas d'éloges sur ce groupement d'artistes.

Fondé il y a plus de six ans, le Chœur Lavallée-Smith est un ensemble de voix mixtes réunissant tous les éléments nécessaires à rendre les plus grands effets harmoniques et vocaux. Une récente tournée aux Etats-Unis et dans la province de Québec a prouvé la valeur artistique de ces chanteurs.

A Québec, 1800 personnes acclament le Chœur Lavallée-Smith; à Trois-Rivières, 1500 amateurs et autant de civils applaudissent chaleureusement; à Sherbrooke, 2000 militaires et 1500 civils l'ont reçu avec enthousiasme. Son triomphe à New-York, à Lewiston, fut sa consécration dans le monde artistique. A Montréal, 8000 personnes se sont rendues au Chalet de la Montagne, l'an dernier et cette année, afin d'entendre et applaudir le fameux Chœur Lavallée-Smith, qui fait la gloire de la province de Québec et de ses amateurs de musique.

La critique canadienne et américaine ne tarit pas d'éloges sur le fameux chœur. En effet, Wilfrid Pelletier, directeur du Metropolitan Opera, de New York, écrivait à la suite d'un concert intime du Chœur à l'Hôtel Windsor, à Montréal: "J'ai été très impressionné par la qualité des voix, la vie et la précision de l'ensemble. J'ai joui de toutes les minutes du concert et je suis certain que quiconque les écouterait en penserait autant". A une autre occasion. Désiré Defauw, une autre autorité contemporaine, commentait un concert du Chœur Lavallée-Smith en ces termes: "C'est un délice que d'entendre le Chœur Lavallée-Smith chanter ses jolies chansons de folklore. Sous la conduite de leur directeur, Jean Charbonneau, qui est un chef-né, doué d'une brillante intelligence et d'une vive imagination, ces jeunes chanteurs sont assurés du succès partout où ils se présenteront".

Donc, tout Saint-Hyacinthe se doit d'entendre les artistes du fameux chœur dignes représentants de notre art musical, de les applaudir et de leur témoigner son admiration. Le concert du Chœur Lavallée-Smith aura lieu au Séminaire de cette ville, le 16 décembre. Billets en vente à la Pharmacie Brodeur.

## M. Louis Bousquet, de cette ville, meurt à 86 ans

M. Louis Bousquet, de cette ville, est décédé à l'Hôtel-Dieu, le 4 décembre, à l'âge de 86 ans. Le défunt, veuf d'Aglaé Chagnon, laisse trois fils: MM. Edras, de Drummondville; Armand, de Montréal; et Paul, de La Présentation; quatre filles: Mmes Charles Desrochers, (Rosalma), et Stanislas Boisey, (Angéline), de Montréal; Albert Guilbert, (Rosa), de Saint-Hyacinthe, et F.-X. Dufresne, (Bernadette), de Saint-Charles.

Les funérailles eurent lieu le 6 décembre, à l'église paroissiale de La Présentation, où se fit l'inhumation. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Elle Renaud, curé, qui chanta aussi le service funèbre, assisté de MM. les abbés Rosario Morin et Gérard Lusignan, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Antoine Bousquet, William Bousquet, Raoul Chabot, Emilien Chabot, Misael Beaugard et Irénée Loiselle. Les funérailles étaient sous la direction de la maison Ubald Lalime, de Saint-Hyacinthe.

Le quartier... (suite en 3e page)

logis, au-dessus des établissements commerciaux, ont perdu la plus grande partie de leurs biens.

Les constructions et établissements rasés jusqu'au sol sont les suivants: Du côté sud: l'immeuble Robb à 4 étages, comprenant un grand magasin de meubles et C.-G. Cadieux et cinq logements. L'immeuble Emile Bonnet, comprenant le magasin de la Commission des Liqueurs, le magasin Dominion, le restaurant Bonneau, plusieurs petits commerces et deux logements. Un immeuble comprenant la pharmacie François Brault et une joaillerie.

Du côté nord: l'immeuble E. Goyette comprenant une mercerie et un logement. Le magasin d'Emile Bonnet, propriétaire de l'un des édifices détruits du côté sud. Le bureau principal et la façade du garage Ottawa. Un immeuble comprenant les bureaux du dentiste J. Beaudry, plusieurs petits commerces et un logement. Ces constructions du côté nord étaient en brique; les autres en bois.

Les voisins et les membres de la Croix-Rouge, des Boy Scouts, et les autorités catholiques et protestantes, à Cowansville, continuèrent hier soir de s'éclairer à la lampe et à la chandelle pour prendre soin des sans foyer qui habitent les logements. Ce sont Mmes F.-X. Jarry, Harry Butler, M. Cloutier, M. Choinière, Clifford Johnston, Kenneth Johnston; Mlle Corinne Beaudoin, Marion Bullard; MM. Georges Jacob, A.-C. Jones, Edouard Cartier, M. Mercier; M. et Mme William Peasley, M. et Mme Gaston Greenwood, et la famille de Fred Lee, propriétaire du restaurant chinois de la ville.

Il appert que l'incendie commença dans le sous-sol du magasin Dominion, dans l'immeuble Bonnet, sur le côté sud de la rue. Comme toutes les constructions étaient en bois, de ce côté, l'incendie fit rage en peu de temps dans les deux directions.

Les 25 pompiers volontaires de Cowansville et une foule de citoyens qui les aidèrent constatèrent qu'ils ne pouvaient venir à bout du feu et mandèrent les brigades de Montréal, Granby et Farnham; à leur arrivée, les flammes avaient sauté sur l'autre côté de la rue et attaqué les constructions de brique.

Pas de gros vent, heureusement. Le chef Albert Doucette de la brigade de Cowansville déclare qu'heureusement il ne soufflait pas un gros vent, sans quoi presque toute la ville y aurait passé. Le chaleur était si intense que la façade des autres immeubles, aux deux extrémités des sections détruites, fut grillée. L'incendie fut maîtrisé de bonne heure dans l'après-midi, mais les pompiers, par précaution, lancèrent encore de l'eau sur les ruines fumantes et des constructions rasées.

Le conseil municipal de la ville de Saint-Hyacinthe, à sa séance de lundi, a approuvé la requête des policiers et leur a accordé l'autorisation de se constituer en association.

Elle vient de se constituer dans notre ville. — Ceux qui demandèrent l'incorporation de la nouvelle association.

Une nouvelle association vient de se constituer en notre ville, l'Association Athlétique du Corps de Police de Saint-Hyacinthe. Elle groupe la plupart des constables et s'adresse aux policiers et pompiers de S.-Hyacinthe. Sur la liste des requérants demandant l'incorporation de leur association, en vertu de la loi concernant les Clubs de Récréation, on relève les noms suivants: J.-Adrien Malo, chef de police, Léonel Gaucher, sous-chef, A. Boucher, O. Bélanger, Saul Boucher, Roméo Brodeur, Ernest Lacroix, Lorenzo Robert, Ephrem Frappier, Elphège Beaurant, Roland Coitois, Edouard Choquette et Arthur Breton.

L'association a pour but de procurer à ses membres des moyens de se recréer sainement, tout en protégeant et développant leurs intérêts économiques, sociaux et moraux.

Le conseil municipal de la ville de Saint-Hyacinthe, à sa séance de lundi, a approuvé la requête des policiers et leur a accordé l'autorisation de se constituer en association.

Elle vient de se constituer dans notre ville. — Ceux qui demandèrent l'incorporation de la nouvelle association.

Une nouvelle association vient de se constituer en notre ville, l'Association Athlétique du Corps de Police de Saint-Hyacinthe. Elle groupe la plupart des constables et s'adresse aux policiers et pompiers de S.-Hyacinthe. Sur la liste des requérants demandant l'incorporation de leur association, en vertu de la loi concernant les Clubs de Récréation, on relève les noms suivants: J.-Adrien Malo, chef de police, Léonel Gaucher, sous-chef, A. Boucher, O. Bélanger, Saul Boucher, Roméo Brodeur, Ernest Lacroix, Lorenzo Robert, Ephrem Frappier, Elphège Beaurant, Roland Coitois, Edouard Choquette et Arthur Breton.

## OPTOMÉTRISTE



M. Grégoire Bélanger, optométriste, ex-député de Montréal-Dorion, membre de la Chambre de Commerce de Montréal, ancien président de l'Association des hommes d'affaires du nord de Montréal, et qui fut toujours très actif dans les domaines social, économique et politique, ouvrira le 15 décembre un bureau professionnel à Saint-Hyacinthe.

## L'Association Athlétique du corps policier

Elle vient de se constituer dans notre ville. — Ceux qui demandèrent l'incorporation de la nouvelle association.

Une nouvelle association vient de se constituer en notre ville, l'Association Athlétique du Corps de Police de Saint-Hyacinthe. Elle groupe la plupart des constables et s'adresse aux policiers et pompiers de S.-Hyacinthe. Sur la liste des requérants demandant l'incorporation de leur association, en vertu de la loi concernant les Clubs de Récréation, on relève les noms suivants: J.-Adrien Malo, chef de police, Léonel Gaucher, sous-chef, A. Boucher, O. Bélanger, Saul Boucher, Roméo Brodeur, Ernest Lacroix, Lorenzo Robert, Ephrem Frappier, Elphège Beaurant, Roland Coitois, Edouard Choquette et Arthur Breton.

L'association a pour but de procurer à ses membres des moyens de se recréer sainement, tout en protégeant et développant leurs intérêts économiques, sociaux et moraux.

Le conseil municipal de la ville de Saint-Hyacinthe, à sa séance de lundi, a approuvé la requête des policiers et leur a accordé l'autorisation de se constituer en association.

## GRAND SPÉCIAL POUR LES FÊTES

Le magasin AU PETIT BIJOU offre à sa clientèle l'occasion de vous ENREGISTRER SUR DISQUES, afin de pouvoir adresser à vos parents et amis vos souhaits, ou faire valoir vos talents en musique ou chant, à l'occasion des fêtes.

L'enregistrement se fera TOUS LES VENDREDI ET LUNDI SOIRS.

Pour plus amples renseignements adressez-vous AU PETIT BIJOU, 1834, CASCADES, en personne ou par téléphone 858-m.

## AVIS

Il me fait plaisir d'inviter mes clients à venir faire préparer leur automobile pour la saison froide qui s'annonce.

Je désire aussi attirer votre attention sur le fait que je continuerai à donner le même service que l'ai donné dans le passé.

## STATION LA MADELEINE

Rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe

HEURES DE BUREAU: 9 HRES A.M. À 8 HRES P.M.

## Grégoire Bélanger

OPTOMÉTRISTE - OPTICIEN SPÉCIALISTE EN EXAMEN DE LA VUE

ouvrira son bureau le 15 DÉCEMBRE au No 515, rue St-Denis, Chambre No 1, au-dessus de la Pharmacie Brodeur.

Hommes demandés pour fabrique d'orgues, no loin de Montréal. Un harmoniste, un mécanicien d'orgue, un menuisier ayant expérience dans la fabrication des pièces d'orgues. Bon salaire. Emploi permanent. S'adresser au Bureau Séléctif le plus rapproché. Réf. Br. 856.

Albert Jodoin NOTAIRE 705, AVE. SAINTE-ANNE SAINT-HYACINTHE Bureau du soir: Tél. 200

CHARPENTIER Service Shop Réparations de lavesses de toutes sortes, moteurs électriques ou à essence. Pièces de rechange. Transport gratuit. Ouvrage garanti. 1838, RUE DES CASCADES derrière l'établissement Ph. Phille Tél. 920

SUPPORT SPENCER Voulez-vous corriger, maintenir? Écrivez-moi! Soutenez-vous! Écrivez-moi! Seul le support Spencer, sin. individualisé, garantit votre santé. Mme A. Gossu conseillère médicale 10 ans d'expérience 505, rue Mandon Tél. 1085 Saint-Hyacinthe

A LOUER magasin de 18 pieds de longueur par 58 de profondeur, occupé autrefois par les Frères Bélanger au no 807, des Cascades, disponible pour occupation immédiate. S'adresser à H. MESSIER & FILS 957, des Cascades Tél. 177 Saint-Hyacinthe